

Montpellier

Notre Ville

N°223
DÉCEMBRE 1998

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Gui de Montpellier Fondateur de l'Ordre du Saint-Esprit

Grâce aux fouilles archéologiques du tramway, on a pu retrouver les fondations du premier hôpital, fondé par Gui de Montpellier, probablement troisième fils de Guilhem VII, Seigneur de Montpellier, ami de Saint Roch, au début du 13ème Siècle.

Gui de Montpellier a fondé au Vatican, en 1204, l'hôpital où résident encore les religieuses polonaises qui soignent le Saint Père.

L'Ordre du Saint Esprit a encore plusieurs centaines de religieuses réparties en Pologne, Espagne et France.

A la fin des travaux de la station Corum du tramway, les fondations, qui ont été démontées, seront remises en place sur les lieux.

A la demande de l'Eglise Catholique de Montpellier, la Ville a commandé deux statues de Gui de Montpellier à la branche espagnole de l'Ordre. L'une sera donnée à l'Eglise Sainte Geneviève, aux Cévennes, en souvenir du colloque historique qui s'y est tenu le Samedi 14 Novembre.

Le second sera installé dans un oratoire sur le site.

Georges Frêche
Maire de Montpellier



Dossier
solidarité,
pages 7 à 10

Répondez au
questionnaire
sur la sécurité
pages 5 et 6

Bon Noël à toutes et à tous les Montpelliérains

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Inscrivez-vous avant le 31 décembre sur les listes électorales



Les citoyens de l'Union Européenne peuvent voter en France le dimanche 13 juin 1999 aux élections européennes.

Depuis 1993, pour pouvoir voter, les citoyens des 14 autres pays de l'Union Européenne, habitant en France depuis six mois au moins, peuvent s'inscrire sur une liste électorale afin de voter pour l'élection des 87 députés représentant la France au Parlement Européen. Ils reçoivent une carte d'électeur spécifique qui pourra leur servir également lors des prochaines élections municipales en 2001.

Les listes électorales sont ouvertes pour révision annuelle à la mairie jusqu'au 31 décembre. L'inscription est obligatoire pour pouvoir voter. Présentez-vous au service des élections munis de votre carte de séjour ou d'un passeport, plus un justificatif de domicile à Montpellier.

Rappelons que la ville de Montpellier entretient des relations avec les ressortissants des pays de l'union Européenne qui vivent dans notre cité. C'est Bernard Fabre, adjoint au maire qui assure la délégation des relations internationales. Par ailleurs, plusieurs élus sont à l'écoute des différentes communautés.

Allemagne	M Max Lévia
Autriche	M Max Lévia
Belgique	Mme Hélène Colas
Grande-Bretagne	M Bernard Michel
Danemark	Mme Hélène Guiraud
Ecosse	M Patrick Peyre
Espagne	M Christophe Moralès
Finlande	Mme Hélène Guiraud
Grèce	M Philippe Saurel
Pays-Bas	M Bernard Michel
Italie	Mme Viviane Mirabello
Irlande	M Jean-Pierre Bouvier
Luxembourg	Mme Hélène Colas
Portugal	M Christophe Moralès
Suède	Mme Hélène Guiraud

Pour toute information vous pouvez contacter :
Le service des Elections : 04 67 34 71 22

Ou la direction des Relations Internationales :
04 67 34 70 11

Réponses à quelques interrogations des Montpelliérains

Les lettres, reçues par centaines chaque jour à la mairie, ainsi que les interventions des participants aux réunions de quartier, permettent de mieux connaître les soucis de nos concitoyens. Faisons le point sur les principaux sujets évoqués.



Environ 5000 personnes ont participé aux réunions de quartier. Ici la réunion du 5ème Canton.

M. le Maire, les 10 réunions de quartiers se terminent. Servent-elles vraiment à quelque chose ?

Ces réunions, à peu près uniques en France dans une ville de plus de 200 000 habitants, servent à écouter toutes les habitantes et tous les habitants de Montpellier qui désirent s'exprimer, même sur des points de détail. Il y a déjà maintenant près de dix ans qu'elles se tiennent pratiquement chaque année.

Les dix réunions de 1998 se sont terminées à La Paillade le Vendredi 27 Novembre. Quatre à six cent personnes ont participé à chaque réunion. C'est donc environ 5000 Montpelliérains qui ont pu prendre la parole sur une multitude de sujets particuliers ou généraux.

Tout d'abord ces réunions, qui se tiendront à nouveau en 1999 puis 2000, servent à établir le budget de l'année suivante. C'est ainsi que le choix des investissements, qui seront votés dans le cadre du budget 1999 de la Ville de Montpellier le mercredi 23 Décembre en soirée, s'appuiera largement sur les souhaits que les Montpelliérains auront exprimés au cours de ces rencontres : restaurants scolaires, écoles, espaces verts, classement de rues, réfection de voirie, pistes cyclables, équipements sportifs, réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, clubs de 3ème Age, réseau de bus ou logements sociaux, etc.

Bien sûr, tous les souhaits formulés ne se retrouveront pas dans le B.P. 1999, car la

ville limite depuis plusieurs années ses investissements à 350 à 400 millions par an. Un certain nombre de suggestions seront reproposées par les adjoints au budget 2000 de la Ville.

Au cours de ces réunions vous avez parlé de pause fiscale, pouvez-vous préciser ?

La Ville de Montpellier a décrété une pause fiscale il y a déjà trois ans. L'appréciation en a été rendue difficile en 1998 car cette année-là, suite à une décision du Tribunal Administratif de Montpellier, le District a augmenté ses taux pour rembourser aux 14 communes qui le composent les 4 années de la déchéance quadriennale en

matière de traitement des ordures ménagères et de contingents incendie.

En 1999, ce sera le retour à la situation de 1997. En Septembre 1999, tous les contribuables de Montpellier pourront voir que les taux de la taxe d'habitation, de la taxe professionnelle, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de la Ville et des taxes d'habitation et professionnelle du District sont exactement les mêmes qu'en 1997. Donc, en 1999, l'augmentation des taux pour la Ville sera nul, soit 0 %.

Quant au District, il baissera ses taux de 28% pour retourner au statu quo de 1997.

Les pistes cyclables figurent parmi les sujets souvent évoqués au cours de ces réunions. Est-ce pour cela que vous organisez les "Etats généraux du vélo" ?

Montpellier met en place une politique pour favoriser les secteurs piétonniers et les



La journée-vélo le 20 septembre dernier

transports en commun ou particuliers en site propre. Le tramway, les vélos sont dans ce cas, les bus parfois aussi dans les axes prioritaires.

C'est grâce à cette politique que les voitures pourront continuer à circuler en évitant l'asphyxie de la ville et en luttant contre la pollution atmosphérique, le tramway électrique étant non polluant et la S.M.T.U. achetant, année après année, des véhicules au gaz supprimant la pollution.

Les Etats Généraux du Vélo, sous l'autorité de Christophe Moralès, maire-adjoint chargé de l'Environnement, assisté des adjoints à la Circulation et à la Voirie, MM. Biau et Pouget, sont destinés à développer la pratique de ce mode de déplacement. La première réunion, ouverte non seulement aux associations spécialisées mais à tous les amoureux de la "petite reine", a eu lieu à la Maison de l'Environnement le Mercredi 25 Novembre. La prochaine réunion aura lieu à la mairie le Mercredi 13 Janvier à 18 Heures.*

Les Etats Généraux ont une triple mission :

- renforcer l'entretien et la sécurité sur les pistes déjà existantes : 86 kilomètres à ce jour contre 3 kilomètres il y a 10 ans,
- faire les raccordements, particulièrement aux carrefours, entre les portions de pistes existantes ainsi qu'avec les pistes aménagées par le Conseil Général en direction de la mer ou de la garrigue,
- établir les priorités pour le tracé des futures pistes selon les souhaits des Montpelliérains puisque le Conseil Municipal a choisi de porter le réseau à 126 km en 2001.

Le musée Fabre et la bibliothèque municipale sont deux sujets souvent abordés par les Montpelliérains. Où en sont les projets ?

La Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale et les Archives Municipales avancent bien sous la double houlette d'Yves Labriou, adjoint à la Culture et de Gilles Guclin de Vallerin, directeur de la bibliothèque de Montpellier.

Comme prévu, le déménagement dans l'immeuble construit à Antigone par les architectes Huidebro et Chemetov aura lieu, comme prévu, au premier semestre 2000. Une bibliothèque de quartier sera maintenue dans l'Ecusson pour les habitants de ce quartier, plus exactement à l'hôtel d'Assas, près de l'église Noire-Dame des Tables. Les 5 000 m² libérés par le déménagement de la bibliothèque, dans l'ancien couvent des Jésuites, permettra de doubler la surface du musée Fabre et de créer un musée d'art moderne dans les années 2000-2003. Tous ceux qui sont intéressés par le projet sont cordialement invités par la Ville et l'association des Amis du Musée à assister à la réunion de présentation du dossier du musée Fabre, effectuée par MM. Donzé, architecte délégué par le ministère des Affaires Culturelles et par M. Hilaire, conservateur en chef du musée Fabre, le Lundi 7 Décembre à 21 H, à la salle des Rencontres de la mairie.

La sécurité est un sujet fréquemment abordé...

Voilà un sujet trop vaste pour être traité aujourd'hui. Nous préparons un contrat de sécurité avec M. Chevènement, Ministre de

l'intérieur, contrat qui sera signé entre l'Etat et la Ville de Montpellier. Il est préparé sur Montpellier par le Préfet de Région, Préfet de l'Hérault, le Procureur de la République et moi-même, assisté de M. Christian Bouillé, Conseiller Municipal, Conseiller Général du 7ème Canton. Une première mouture du projet sera présentée au Comité de Quartier, le Mercredi 2 Décembre à 18 H par M. Bouillé. Nous aurons donc l'occasion de revenir, à plusieurs reprises, sur cette affaire dans les semaines qui viennent, notamment par l'organisation d'une ou plusieurs réunions publiques sur ces questions de sécurité qui intéressent au plus haut point les Montpelliérains et qui sont, pour moi, une des deux priorités principales à Montpellier, aujourd'hui, avec la solidarité. Dans un premier temps j'invite tous les Montpelliérains à répondre au questionnaire publié en pages 5 et 6 afin de nous aider à mieux connaître leur perception de la situation dans les quartiers.

Bizarrement, sauf dans le quatrième canton, personne n'a évoqué cette fameuse "avenue de la mer". Où en est-on après la décision du Tribunal Administratif ?

Cela prouve tout d'abord que l'immense majorité des Montpelliérains a compris le nouveau plan de circulation dans ce secteur. Il reste que la Ville a omis, administrativement, de modifier dans les conditions légales le trajet de la voirie à grande vitesse entre le rond-point Christophe-Colomb, à la Pompiègnane, et le rond-point Ernest-Granière.

La Ville a donc, dès le 20 Novembre, appliqué comme elle le fait toujours, la décision de justice. En même temps, elle lance la procédure légale complète pour la modification indiquée précédemment.

Malgré les inconvénients ponctuels, il n'y a eu aucune critique sur le tramway. Qu'est-ce que cela vous suggère ?



Le tramway : aucun retard dans le déroulement des travaux

Je n'ignore pas, comme tout Montpelliérain, les désagréments de la circulation, parfois horripilants, occasionnés par le tramway. Mais l'absence de critiques dans les réunions où ont assisté plus de 5 000 personnes montre que les Montpelliérains ont compris l'utilité du tramway. Seul le réseau du tramway permettra d'éviter l'asphyxie totale de la Ville dans les 10 ans qui viennent. Nous présentons donc toutes nos excuses aux Montpelliérains pour ces désagréments. Nous leur disons cependant : les déviations de réseau, qui sont les travaux les plus perturbants pour la circulation, seront pratiquement terminés fin 1998, et les gros travaux de pose de rails, sauf sur la Comédie, à la fin du premier semestre 1999. La circulation devrait donc reprendre tout à fait

normalement à la rentrée de Septembre 1999.

Les essais du tramway à vide se feront de Juin 1999 à Août 2000. D'abord sur la portion de la Paillade, ensuite sur tout le réseau. L'exploitation commerciale débutera, comme prévu, à l'automne 2000. A ce jour, il n'y a aucun dépassement, ni sur le calendrier, ni sur le coût.

Quelles nouvelles pour l'Ecusson en cette fin d'année ?



Un cœur de ville toujours plus beau, plus dynamique.

Pour les Fêtes de fin d'année la ville sera illuminée avec l'aide des commerçants du centre-ville, et le parking du Peyrou sera ouvert exceptionnellement pour faciliter les achats.

La Société Virgin examine la possibilité de s'installer aux Halles Castellane pour animer notre cher Ecusson.

D'autre part, le District de Montpellier vient d'acheter l'ancienne Faculté de Médecine de Rabelais, près de la rue de l'Université, dans le même but, toujours plus de vie, de joie et de jeunesse dans l'Ecusson, cœur battant de Montpellier depuis 1000 ans. Voilà autant de bonnes nouvelles !

Et Odysseum ?

Odysseum se concrétisera en 1999 sans que cela coûte aux contribuables. Car, sauf pour la patinoire qui est construite par le District et le planétarium par la Ville, tous les investisseurs sont privés : aquarium, bowling, rollers, attractions...

Odysseum à Port Marianne, Porte de la Méditerranée, tout près du Multiplexe de la Gaumont, sera largement opérationnel fin 2000.

Ce sera pour les jeunes et les adultes l'un des plus beaux lieux festifs d'Europe, point d'orgue de Montpellier au début du 21ème siècle, fidèle à son histoire de phare culturel en Méditerranée. Odysseum, c'est l'Odyssee d'Ulysse, chère à Homère, c'est l'histoire des mythes de notre civilisation méditerranéenne. Odysseum c'est aussi comme Odyssee 2000 la projection vers le futur. En un mot, Odysseum illustre la sagesse de Confucius : "Les pieds dans la glèbe, la tête dans les étoiles".

Bon Noël à tous, bonne santé à vous tous, à vos familles, à vos amis. Bonne et heureuse année 1999, la dernière de ce siècle, pour une vie toujours plus agréable dans notre chère ville.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, afin de contribuer au développement de ses actions sur le terrain en faveur des victimes des mines antipersonnel, Handicap International propose aux entreprises et collectivités un panel de 42 cartes de vœux, spécialement créées pour l'association par la société LIGNE, partenaire de Handicap International. Ces cartes sont disponibles sur catalogue. Tél : 01 48 18 11 92 - Fax : 01 48 57 81 55

CARTE VITALE

Les assurés sociaux de la Caisse Primaire de Montpellier recevront prochainement Vitale, leur nouvelle carte d'assuré social. Cette carte à puce, présentée chez les professionnels de santé, va supprimer la feuille de soins papier et faciliter les démarches de remboursement des assurés. Info : 04 99 52 53 54

CAFÉ CORSE

A l'initiative de l'Association Les Amoureux de La Corse, la Maison Blanche accueille, le 11 décembre (19h30) le premier café Corse. L'histoire chronologique de la Corse de 1950 à nos jours y sera développée par Victor Sinet, journaliste. La Maison Blanche - entrée gratuite - Tél : 06 12 19 28 07

TRANSFUSION SANGUINE

Une collecte de sang est organisée au Pavillon de l'Hôtel de Ville, Esplanade Charles de Gaulle, le mercredi 23 décembre par le Centre de Transfusion Sanguine du Languedoc-Roussillon

SAC À SAPIN POUR HANDICAP INTERNATIONAL

Pour continuer à sensibiliser la société civile de la tragédie des mines antipersonnel qui continuent à tuer ou mutiler plus de 500 personnes chaque semaine, et pour venir en aide aux enfants et aux familles victimes des mines, Handicap International leur consacre cette année les bénéfices collectés grâce à la sixième édition de l'opération "Sac à Sapin". Un nouveau produit est lancé cette année : la "Col'rett à Sapin"

Montpellier 1ère ville française pour l'accueil des entreprises

Le 4 novembre dernier, Christine Kerdellant, directrice du journal "l'Entreprise" remettait à Georges Frèche le prix de la ville française la plus favorable à l'accueil d'entreprises. Le classement, établi par le journal, repose sur deux études réalisées simultanément durant l'été. La première porte sur les initiatives prises par les villes en faveur des créateurs. Elle a été réalisée par la rédaction de l'Entreprise qui s'est appuyée sur des réponses à des questionnaires analysant 6 critères: aides financières, politique d'accueil, taxe professionnelle, nombre de création d'entreprises, initiatives, qualité du dossier. L'autre étude est un test effectué par un cabinet privé dont les consultants se sont fait passer pour des créateurs afin d'observer "en réel" la réaction des maires.

Villes de plus de 100 000 habitants	Aides financières		Politiques d'accueil		Taxe professionnelle		Nb de créations d'entreprises		Initiatives		Qualité du dossier		Total de l'Entreprise	Test en réel
	/15 pts	/25 pts	/15 pts	/15 pts	/15 pts	/15 pts	/15 pts	/100 pts	/100 pts	/100 pts	/100 pts			
1 MONTPELLIER	11	20	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	100	
2 ANGERS	10	19	9	9	9	9	9	9	9	9	9	90	90	
3 BRIEST	13	23	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	80	
4 LILLE	16	26	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	50	
5 LE MANS	15	25	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	100	
6 NICE	16	26	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	50	
7 SAINT-ETIENNE	15	25	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	80	
8 NANTES	13	23	9	9	9	9	9	9	9	9	9	90	90	
9 LIMOGES	7	17	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	100	
10 REIMS	11	21	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	100	
11 ORLEANS	3	13	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	80	
12 ROUEN	3	13	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	100	
13 NIMES	15	25	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	30	
14 CAEN	14	24	9	9	9	9	9	9	9	9	9	90	90	
15 BORDEAUX	19	29	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	30	
16 MULHOUSE	14	24	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	80	
17 RENNES	3	13	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	100	
18 METZ	13	23	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	100	
19 STRASBOURG	15	25	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	80	
20 AMIENS	11	21	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	80	
21 VILLEURBANNE	3	13	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	100	
22 LE HAVRE	15	25	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	80	
23 CLERMONT-FERRAND	14	24	12	12	12	12	12	12	12	12	12	120	120	
24 NANCY	7	17	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	50	
25 MARSEILLE	15	25	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	100	
26 TOULOUSE	11	21	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	30	
27 AIX-EN-PROVENCE	7	17	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	80	
28 DIJON	7	17	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	100	
29 BOULOGNE-BILLANCOURT	3	13	12	12	12	12	12	12	12	12	12	120	120	
30 PERPIGNAN	11	21	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	50	
31 BESANCON	7	17	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	80	
32 TOURS	5	15	10	10	10	10	10	10	10	10	10	100	100	
33 TOULON	14	24	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	30	
34 LYON	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
35 GRENOBLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

On crée à Montpellier pour rester au soleil !

PALMARES des villes 1998

CAFÉ CORSE

A l'initiative de l'Association Les Amoureux de La Corse, la Maison Blanche accueille, le 11 décembre (19h30) le premier café Corse. L'histoire chronologique de la Corse de 1950 à nos jours y sera développée par Victor Sinet, journaliste. La Maison Blanche - entrée gratuite - Tél : 06 12 19 28 07

TRANSFUSION SANGUINE

Une collecte de sang est organisée au Pavillon de l'Hôtel de Ville, Esplanade Charles de Gaulle, le mercredi 23 décembre par le Centre de Transfusion Sanguine du Languedoc-Roussillon

SAC À SAPIN POUR HANDICAP INTERNATIONAL

Pour continuer à sensibiliser la société civile de la tragédie des mines antipersonnel qui continuent à tuer ou mutiler plus de 500 personnes chaque semaine, et pour venir en aide aux enfants et aux familles victimes des mines, Handicap International leur consacre cette année les bénéfices collectés grâce à la sixième édition de l'opération "Sac à Sapin". Un nouveau produit est lancé cette année : la "Col'rett à Sapin"

Georges Frèche, le maire de Montpellier (au centre), joue à fond la synergie matière grise-soleil pour fixer les créateurs dans la capitale du Languedoc. Les entrepreneurs qui l'entourent, formés dans la pépinière Cap-Alpha, émanent pour la plupart du monde scientifique local.

Montpellier, la « ville qui réalise ses rêves »...

Les entreprises high-tech se sont dès lors multipliées. Aux « anciennes », créées dans les années 80, comme Hytec (30 salariés), dont les caméras et les robots ont exploré l'épave du Titanic, se sont ajoutés quelques fleurons, comme Genesys (150 salariés), qui conçoit des systèmes de téléconférence, puis des start-up comme C4W (10 salariés), qui démocratise l'image en 3D grâce à ses logiciels, Cyberia (7 salariés), qui conçoit des robots pour le travail en milieu hostile, Biotope (10 salariés), qui conseille collectivités et entreprises en matière d'écologie, ou encore Hymaton, dont les systèmes très innovants de vidéo-sécurité équipent plusieurs grands stades de l'Hexagone.

Résultat : les animateurs de Cap-Alpha peuvent se prévaloir de la création de 252 entreprises, de la création de 75 % (soit avec un taux survie de 75 %) avec 1 600 emplois directs et 5 000 emplois induits. Mais d'autres initiatives ont vu le jour hors de la pépinière, comme les 65 entreprises (680 salariés) qui se sont implantées dans le cadre de la reconversion partielle du site d'IBM.

Pour convaincre les créateurs potentiels - « Vous êtes bien ici ; si vous voulez y rester, le plus sûr est de créer votre entreprise », répètent à l'envi les animateurs de Montpellier-Méditerranée-Technopole, Patrick Gesteste, président et adjoint au maire, et Alain Cottet, directeur général -, Montpellier devient la « ville qui réalise ses rêves ».

Une campagne européenne va inciter des jeunes de pays voisins à venir tenter leur chance dans cette ville où 40 % des créateurs viennent déjà d'autres régions de France...

L'Entreprise N° 157 - Novembre 1998

PREPARATION DU CONTRAT LOCAL DE SOLIDARITE

Sécurité et insécurité, votre sentiment sur la Ville de Montpellier

A l'occasion des réunions de quartier, vous avez été nombreux à nous faire part de vos inquiétudes quant à la sécurité dans la cité. Consciente de ces problèmes, la Municipalité met en œuvre un Contrat Local de Sécurité, en liaison avec les services de la Préfecture, de la Police et de l'Education Nationale. Celui-ci sera signé entre la Ville et ses partenaires au début de l'année prochaine. Mais rien ne peut se faire sans vous tous. C'est pourquoi nous sollicitons votre participation. En remplissant le questionnaire ci-joint, et en nous le retournant à l'adresse indiquée, vous nous aiderez à mieux connaître la perception de la situation dans les différents quartiers de Montpellier. Vous pouvez également déposer le questionnaire dans les urnes prévues à cet effet à l'Hôtel de Ville, dans les mairies annexes et les Maisons Pour Tous.

Merci de ne cocher qu'une seule case réponse par question.

LA PERCEPTION DE L'ÉVOLUTION DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Depuis 2 ou 3 ans, diriez-vous que la situation et les conditions de vie à Montpellier se sont ?

- Plutôt améliorés
- Plutôt détériorés
- Elles n'ont pas changé

LES POINTS DE SATISFACTION ET D'INSATISFACTION

Pour chacun des points suivants, diriez-vous qu'à Montpellier vous êtes plutôt satisfait ou mécontent :

- L'accueil à la mairie
- Le silence, le calme
- Les activités culturelles
- Les installations sportives
- La propreté dans la rue
- Les conditions de circulation
- Le réseau bus
- Les écoles maternelles et primaires

- L'animation dans les quartiers
- Les parkings
- Les collèges et les lycées
- L'emploi
- Les réunions de quartier
- Les commerces

- Dans les rues et les lieux publics la nuit
- Dans le quartier des Hauts de Massane
- La sécurité
- Les relations de voisinage
- L'emploi
- Les réunions de quartier
- Les commerces

- Dans le quartier de la Paillade
- Dans le quartier de Celleneuve
- Dans le quartier de la Martelle

- Dans le quartier de la Chamberte
- Dans le quartier de Lemasson
- Dans le quartier d'Alco
- Dans les rues et les lieux publics le jour
- Dans le quartier Estanove

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Dans les rues et les lieux publics la nuit
- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

Estimez-vous que les habitants de Montpellier sont en sécurité ?

- Dans le quartier des Hauts de Massane
- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Dans le quartier de la Paillade
- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Dans le quartier de Celleneuve
- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Dans le quartier de la Martelle
- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Dans le quartier de la Chamberte
- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Dans le quartier de Lemasson
- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Dans le quartier d'Alco
- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Dans les rues et les lieux publics le jour
- Dans le quartier Estanove
- Oui tout à fait
- Oui plutôt
- Non plutôt pas
- Non pas du tout

- Dans le quartier des Cévennes
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier Gambetta
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier Pas du Loup
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier des 4 Seigneurs
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier des Aubes
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier des Beaux-Arts
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier Figuerolles
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier des Arceaux
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier Boutonnet
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier de la Croix d'Argent
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier Hôpitaux-Facultés
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Au Centre Ville
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier d'Antigone
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier Saint-Martin
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier Près d'Arènes
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier des Aiguerelles
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier de la Pompignane
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier du Millénaire
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

- Dans le quartier de Port Marianne
 - Oui tout à fait
 - Oui plutôt
 - Non plutôt pas
 - Non pas du tout

VOTRE SENTIMENT SUR LA VILLE DE MONTPELLIER

Pour chacun des problèmes suivants, dites si selon vous, à Montpellier, il est plutôt en augmentation, plutôt en diminution ou au même niveau

- Le trafic et l'utilisation de drogues
 - Plutôt en augmentation
 - Plutôt en diminution
 - Au même niveau

- Les vols de voiture
 - Plutôt en augmentation
 - Plutôt en diminution
 - Au même niveau

- Les cambriolages
 - Plutôt en augmentation
 - Plutôt en diminution
 - Au même niveau

- Le vandalisme, les dégradations de biens
 - Plutôt en augmentation
 - Plutôt en diminution
 - Au même niveau

- Les vols à la tire
 - Plutôt en augmentation
 - Plutôt en diminution
 - Au même niveau

- Les agressions
 - Plutôt en augmentation
 - Plutôt en diminution
 - Au même niveau

- Les tags et les graffitis
 - Plutôt en augmentation
 - Plutôt en diminution
 - Au même niveau

- Les chiens dangereux
 - Plutôt en augmentation
 - Plutôt en diminution
 - Au même niveau

- Les troubles
 - Plutôt en augmentation
 - Plutôt en diminution
 - Au même niveau

Avez-vous déjà personnellement été victime d'un acte de délinquance à Montpellier ?

Oui
Non

Avez-vous parmi votre famille une personne qui a déjà été victime d'un acte de délinquance ?

Oui
Non

Avez-vous parmi vos connaissances une personne qui a déjà été victime d'un acte de délinquance ?

Oui
Non

L'ATTACHEMENT À MONTPELLIER

Aujourd'hui, si vous aviez le choix, quitteriez-vous la ville de Montpellier ?

Oui
Non

Et si vous aviez le choix, où partiriez-vous ?

- Dans une autre commune du département
- Dans une autre commune de la région
- Dans une autre commune de France
- A l'étranger

QUI ÊTES-VOUS ?

- Homme
- Femme

Age : ans

Profession :

Ne travaille pas

Depuis combien de temps habitez-vous à Montpellier ?ans

Dans quel quartier habitez-vous ?

Nous vous remercions d'avoir répondu à ce questionnaire et de le retourner avant le 15 décembre 1998 à :

Monsieur le Député-Maire - Mairie de Montpellier - 1, place Francis Ponge - 34064 Montpellier Cédex 1
Vous pouvez également le déposer dans les urnes placées à cet effet à l'Hôtel de Ville, dans les Mairies annexes et les Maisons Pour Tous.

Montpellier DOSSIER

solidaire



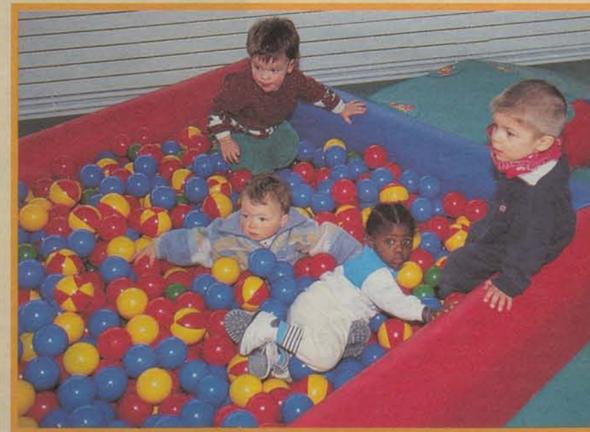
Un réseau de transport en commun dense pour se déplacer librement



Apprendre la musique, une des nombreuses portes d'accès à la culture



Place au sport pour tous, à tous les âges



Des crèches conviviales pour bien démarrer dans la vie

Au fil des ans, l'équipe municipale et le Centre Communal d'Action Sociale ont tissé une toile de solidarité chaleureuse, généreuse et efficace dont tous les Montpelliérains sont les bénéficiaires quel que soit leur âge. A l'évidence c'est envers les plus démunis, les plus fragiles de nos concitoyens que s'exercent en premier lieu les actions de solidarité.

Aide aux chômeurs, activités de prévention et de formation pour les jeunes en difficulté, maintien au domicile des personnes âgées, accessibilité et intégration des personnes handicapées, à chaque situation, la Ville et le CCAS mettent en place des mesures qui luttent contre l'isolement, l'exclusion et prennent en compte le besoin de reconnaissance et d'intégration de nos concitoyens.

Ce travail d'accompagnement prend toute sa valeur d'efficacité, grâce à un réseau dense d'associations partenaires.

La solidarité à Montpellier ne se limite pas au seul secteur social, mais couvre tous les secteurs d'activité de la ville.

Proposer une vie culturelle et sportive accessible à tous, favoriser l'investissement, créateur d'emploi, en construisant des logements à la portée de tous dans des quartiers bien équipés en crèches haltes-garderies écoles, gymnases et terrains de sport, mettre en place un réseau dense de transport en commun qui sera à l'apogée en l'an 2000 avec la mise en place de la première ligne de tramway, c'est ainsi que se manifeste la solidarité à Montpellier. Une solidarité qui devient alors synonyme de qualité de vie.

Une qualité de vie accessible à tous les Montpelliérains grâce à une politique dynamique de service public et de tarifications sociales.

5 Associations en lutte contre l'exclusion et la précarité

SECOURS CATHOLIQUE

PRATIQUE

Où s'adresser pour bénéficier de l'accueil social?
5, rue du Général Campredon
tél : 04 67 58 49 28

Pour plus d'informations ou pour être bénévole?
28 rue Farges
tél : 04 99 13 61 13

Pour faire un don?
CCP 585 29X Montpellier



Georges Gavalda Président du Secours Catholique

«Chaque personne a en soi, un talent qui a valeur d'échange dans la relation humaine, c'est cela la force du don»

Le 19 décembre, des milliers de bougies seront allumées sur la Place de la Comédie. Chacune d'entre elles brûlera pour un peu d'espoir, un sourire, un simple geste de solidarité envers ceux qui n'ont presque rien ou quasiment rien du tout. Ces bougies sont vendues comme chaque année à l'initiative du Secours Catholique Français. Si l'hiver, et Noël particulièrement, sont les hautes saisons de la solidarité, l'activité du Secours Catholique ne connaît pas de morte saison.

«Chaque année nous rencontrons plus de 6000 cas de pauvreté sur la ville» confie Georges Gavalda, président du Secours Catholique de l'Hérault. Pour ce maçon aujourd'hui retraité, bénévole depuis plus de trente ans et ordonné diacre il y a trois ans, la solidarité c'est simplement vivre la parole du Christ prêchant l'amour et le respect du prochain.

«La pauvreté que nous rencontrons aujourd'hui est particulièrement difficile à vivre, elle touche beaucoup de femmes isolées avec enfants et les jeunes de moins de trente ans. Depuis quelques années les gens cumulent plusieurs types

de pauvreté. La solitude morale est accablante et conduit rapidement à l'exclusion. Souvent, notre premier secours c'est l'écoute.

Nos 700 bénévoles ne sont pas avares de leur temps pour accueillir et écouter. Chez nous il n'y a pas de ticket... Parfois, pour les accidentés de la vie qui s'adressent au Secours Catholique, la parole ne coule pas facilement, c'est souvent au détour d'un don alimentaire ou de vêtements que la parole surgit et avec elle, le cortège des problèmes, la cascade du malheur, les errances enfin partagées.

Centre d'aide et de distribution d'urgence, le Secours Catholique veut avant tout faire de l'accompagnement des personnes.

«Nous nous efforçons de conseiller et d'éduquer les bénéficiaires à gérer un budget, à faire des courses à moitié prix et à les inciter à combler une dette pressante. Nous proposons aux familles en difficulté une aide au logement grâce à des appartements relais. Nous soutenons pendant six mois, un an maxi-



Henri Gastaldi, Président des Restaurants du Cœur

«La 14ème campagne des Restaurants du Cœur démarre le 14 décembre»

«Un dernier, au cours de la campagne 1998, les Restaurants du Cœur ont servi 470.000 repas à Montpellier soit près de 5000 repas par jour. Depuis leur création en 1983 le nombre des paniers repas distribués a été multiplié par 9. Je crains que cette année le nombre soit toujours en augmentation» Henri Gastaldi, président des Restaurants et des Relais du Cœur, un ancien de l'EDF, aujourd'hui à la retraite, laisse transparaître son anxiété.

«Plus de 14 ans après l'appel de Coluche la situation a empiré. Il y a de plus en plus de gens en difficulté, particulièrement chez les personnes isolées : familles monoparentales ou jeunes de moins de 25 ans. Nous devons, pour faire face à la situation, nous mobiliser, devenir des citoyens actifs et solidaires afin qu'aucun de nos concitoyens ne souffre de la faim cet hiver. Il nous faut des volontaires et naturellement des dons pour satisfaire les besoins et pouvoir espérer prolonger notre campagne de distribution alimentaire d'une semaine, d'autant plus que nous constatons une baisse sensible de l'aide

apportée par l'Union Européenne concernant les stocks de la Communauté. Si l'activité des Restaurants du Cœur bat son plein du mois de décembre au mois de mars les Relais du Cœur fonctionnent tout au long de l'année.



LES CHIFFRES CLÉS DES RESTAURANTS DU COEUR À MONTPELLIER

- 630 bénévoles
- 115.000 kms pour distribuer les centres dépotés
- 930 tonnes de marchandises distribuées dont 117.000 baguettes de pain, 230.000 litres de lait, 42.000 petits pots pour bébés.

«La nourriture est un besoin vital, l'accueil, l'écoute, le sourire et le respect sont tout aussi importants. Ils permettent à l'homme de recouvrer totalement sa dignité. C'est l'objectif des Relais du Cœur qui accueillent, donnent des informations administratives et juridiques, participent à la réinsertion par le travail, donnent des cours d'alphabétisation et mettent en place un soutien scolaire»

Pour compléter leurs actions de solidarité, les Restaurants du Cœur ont mis en place une nouvelle structure : les «Toits du Cœur» qui permettent à des familles, en grande difficulté budgétaire de retrouver un toit.

«Le principe est simple, nous prenons à notre nom les baux de location. Les familles sont suivies par un accompagnateur. Lorsqu'elles sont prêtes à gérer seules leur budget, le bail est mis à leur nom. C'est ce que l'on appelle un bail glissant. Vingt et une familles ont pu ainsi être logées dans 8 en HLM. Le nombre de logements HLM a été doublé en deux ans, nous espérons aller plus loin car les logements sont plus accessibles.»

SECOURS POPULAIRE

PRATIQUE

Quelles sont les permanences d'accueil et de solidarité à Montpellier?

- Alco/Pergola - rue d'Alco - tél : 04 67 03 43 86
accueil, écoute, orientation, soutien alimentaire, infirmerie - Aubes/Pompignane - 119, avenue Saint André de Novogènes - tél : 04 67 72 66 46

accueil, écoute, orientation, soutien alimentaire, vestiaire, - Paillade - Centre commercial Oxford, allée Irlande - tél : 04 67 75 70 57 ou 04 67 75 24 67

accueil, écoute, orientation, soutien alimentaire, accueil des allocataires RMI, triperie Poupon Pop

- Petit Bard - 5, square André Chénier - tél : 04 67 75 02 20
accueil des allocataires RMI, atelier d'insertion AMIS
- Centre Ville - 7, rue du Pont de Lanes - tél : 04 67 65 83 51
Magasin de la solidarité

Pour plus d'informations ou pour être bénévole?

S'adresser à la Fédération de l'Hérault du Secours Populaire Résidence Le Passy 720, rue d'Alco B.P. 6015
tél : 04 67 10 05 20

Pour faire un don?
CCP : 1940 14 P

Eric Ollier Président du Secours Populaire Français

«Les marchés de la Solidarité sont une expérience novatrice pour aider les personnes démunies, sans les assister»

«Depuis toujours le Secours Populaire Français a su répondre aux difficultés matérielles des gens en fournissant une aide alimentaire d'urgence jusqu'aux années 70. Avec la montée du chômage et l'ajustement de notre économie aux normes de la compétitivité, une nouvelle pauvreté est apparue. Le Secours populaire Français a dû se structurer pour aider plus massivement. Il a créé des centres de collecte sur l'ensemble du territoire, encouragé par la CEE qui a mis 1/3 de ses excédents à la

tonnes de denrées alimentaires étaient jetées dans le seul dépanneur de l'Hérault, alors qu'elles étaient toujours consommables (problèmes d'étiquetage, retrait des supermarchés des produits 65 jours avant la date de péremption...) A travers sa Centrale de Collectage, le Secours populaire est intervenu pour que ces denrées, toujours consommables, ne soient pas détruites. Grâce à cela, le Secours Populaire a pu donner un nouveau sens à ses actions de solidarité en créant les marchés de la Solidarité.

Ceux-ci ouvrent au mois de décembre et sont destinés aux personnes qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Elles sont reçues aux centres d'accueil où on leur présente une liste de produits disponibles. Pour respecter les grands principes d'équilibre diététique, si nécessaire, lors de cet accueil, les personnes sont aidées dans leur choix. Les bénéficiaires peuvent alors aller se servir sur les étals du Marché de la Solidarité. Ils payent les produits à moitié prix de leur valeur du marché et s'engagent à donner du temps pour participer aux activités de solidarité du Secours populaire ou à cotiser à un fonds de solidarité pour aider ceux qui ne sont pas du tout solvables.



Pour Eric Ollier «l'idée qui donne du sens au marché de la Solidarité réside dans le fait que nous passons concrètement d'une approche individuelle de l'aide à une approche collective. L'effet «bénéfiques» de cette démarche est lisible à plusieurs niveaux : les personnes en difficulté sont associées au processus de solidarité, il n'y a plus d'assistants, on se délire de la relation pesante «personne aidée», «personne ayant le pouvoir de donner», enfin la personne aidée participe au plus près de l'outil de gestion de la solidarité en simplifiant dans le coût du produit». Les premiers marchés de la solidarité ouvriront à l'occasion des fêtes de Noël 1998 à titre expérimental dans les quartiers Aubes/Pompignane, Pergola/Petit Bard, Paillade et Paul Valéry.

Les responsables du Secours Populaire ont pu constater que des milliers de



Mireille Redon Présidente de l'Avitarelle

« Nous sommes aux avant-postes pour aider les plus démunis »

Le dénuement n'a parfois plus de limite. Aujourd'hui près de 1500 personnes sont considérées comme des sans abri à Montpellier. Parmi elles, 700 sont des jeunes de moins de 25 ans dont quelques mineurs en rupture de foyers. L'hiver, la morsure du froid avive le problème et engourdit la volonté des sans abri.

«Il y a ceux qui viennent jusqu'à nous, et nous leurs offrons dans l'urgence un toit pour quelques nuits, un repas chaud, un casse-croûte, une douche et surtout du temps, de la chaleur, de l'écoute. Une écoute sans jugement d'un quotidien imbibé bien souvent par l'alcool ou les stupéfiants. Il faut d'abord parler à l'urgence et puis réparer ce qui peut l'être. Nous sommes aux avant postes de la désespérance». Mireille Redon, présidente de l'Avitarelle, garde imperturbablement le moral et le sourire face aux situations les plus difficiles. Parfois, pourtant la colère couve face à l'indifférence généralisée et plus encore face à l'intolérance. Il est vrai que les sans abri dérangent nos tranquillités égoïstes et ravivent des peurs enfouies en chacun de nous. Pour un peu on les rendrait totalement responsables de leur situation. Ils nous culpabilisent...

Pour Mireille Redon et son équipe l'important c'est de combattre.

«Il y a ceux qui viennent jusqu'à nous, mais il y a surtout, ceux qui ne viennent pas enfermés dans un véritable autisme social. Ils n'ont plus conscience du droit qu'ils ont d'être aidés. Ils ne demandent rien, ils ne veulent plus rien. Souvent quand nous partons en marche avec le Samu social, ils nous engueulent quand

nous leur proposons une aide. Ils sont loin de tout et de nous enfouissent sous leur carteron. Patiemment nous essayons de retenir un lien. C'est un travail difficile et humble, qu'il faut faire, c'est tout.»

Ce travail de resocialisation est de plus en plus fin et prend parfois des aspects inattendus sous forme d'ateliers d'expressions écrites avec un écrivain, de peinture qui permettent de libérer les émotions ou encore le travail de foumi du médiateur de rues qui pénètre dans les squats pour recréer du lien social. Aujourd'hui l'Avitarelle vient d'ouvrir un nouveau lieu pour les personnes très marginalisées, le Pavillon : 40 places gagnées pour combattre l'exclusion et redonner au mot «hospitalité» tout son sens.

L'AVITARELLE

PRATIQUE

Pour répondre aux urgences sociales, un numéro vert, gratuit est à la disposition des montpelliérains le 115

Foyers d'urgence

- 19, rue Boyer - ouvert tlj de 18h15 à 7h et de 18h15 à 9h dim et jours fériés
- 38 places hommes - C'est à cette adresse que s'élaborent l'évaluation de la situation et le diagnostic social
- 5, rue du Pavillon - ouvert tlj du 15 novembre au 15 mars de 18h15 à 7h et de 18h15 à 9h dim et fériés - 34 places hommes et 6 places femmes.

Centre d'Hébergement et actions de Réadaptation Sociale (CHRS)

- Quartier Gare 20 places pour femmes accompagnées ou non enfants
- 17, boulevard Vieussens - 20 places pour hommes majeurs

Point Casse Croûte

- 2 bis, rue des Anthémis ouvert tlj de 12h à 13h30 du 15 novembre au 15 mars
- Cette action est menée grâce aux restaurants du Cœur et au CCAS.

Pour plus d'informations

- s'adresser au siège social de l'Avitarelle, 19 rue Boyer tél 04 67 64 65 39

Pour faire un don

- CCP : 805 40 P

Jean-Jacques Delarbre, Président du Centre Social Protestant Espoir :

«Remettre les hommes debout, n'est pas un acte de charité mais un devoir»

«Montpellier autrefois était une petite ville, une ville méditerranéenne, une ville rurale où prospérait la viticulture. Une ville qui ne connaissait pas de ce fait, les problèmes de précarité. Aussi pendant quelques décennies, on n'a rien mis en place pour lutter contre les effets de la pauvreté, c'était bon pour Lille, Dunkerque, Nancy et toute les villes du Nord confrontées au chômage après que les industries aient périclité.

Depuis quelques années, la situation a changé. Nous sommes confrontés de plein fouet à des situations dramatiques de pauvreté et de déracinement sociale. Il a fallu réagir vite et créer des structures adaptées pour répondre aux demandes qui nous étaient faites.»

Un défi difficile qu'a relevé Jean-Jacques Delarbre à la tête depuis des années du Centre Social Protestant, et qui a le sens de la solidarité chevillée à l'âme. Initiateur de CORUS, une entité qui assure la coordination des réponses aux situations d'urgences sociales à Montpellier, de l'AERS, une association d'entraide et de reclas-

sement social pour les personnes infectées par le VIH, et les personnes sous contrôle judiciaire, Jean-Jacques Delarbre et ses équipes offrent un large éventail de réponses aux demandes des personnes en difficulté.

«Ceux qui s'adressent à nous, sont souvent dans une spirale infernale. Cela débute par la perte du travail, puis la perte du logement, suivie souvent par une rupture familiale et pour couronner le tout des problèmes de santé. Il nous faut trouver des solutions pour remettre ces personnes debout. Il faut aller à l'essentiel, mettre les gens à l'abri quand il y a un risque de mort, leur donner la possibilité de se doucher, de se changer, de manger, de dormir, d'avoir une adresse postale, débrouiller des situations administratives pour rétablir les droits, les soigner et surtout les écouter. Alors, quand le lien de confiance se crée, on peut commencer à trouver des portes de réinsertion économique. Cette réinsertion ne peut passer que par des sas de réadaptation au travail. En effet, ces personnes doivent retrouver des repères

de vie avant de retrouver le chemin des formations et de l'emploi. Il faut augmenter le nombre de places de CHRS qui est nettement insuffisant à Montpellier et qui sont un outil très utile pour réussir une réinsertion sociale et professionnelle. Une mission qui est un devoir d'homme et de citoyen pour Jean Jacques Delarbre



LES RESTAURANTS DU COEUR PRATIQUE

Quand s'inscrire pour bénéficier de l'aide des Restaurants du Cœur?

L'inscription des bénéficiaires se fera à partir du 30 novembre dans les points de distribution de Montpellier, c'est à dire dans les Maisons pour Tous mises gratuitement à la disposition des Restaurants du Cœur par la Ville de Montpellier.

Quels sont les points de distribution à Montpellier?

- Maison pour Tous l'Escoutaire - 67, rue des Bazetiers
- Maison pour Tous Albert Dubout - 1071, av Justice de Castelnaud
- Maison pour Tous Joseph Ricome - 7, rue Pagès
- Maison pour Tous Marcel Pagnol - 64, route de Laverune
- Maison pour Tous François Villon - square Guillaume Apollinaire
- Maison pour Tous Georges Brassens - Les Hauts de Massane, place J.Brel
- Maison pour Tous Léo Lagrange - place du Marché - 155, avenue de Bologne
- La Margelle - Eglise réformée - 261 avenue du Biterrois

Pour plus d'informations ou pour être bénévole?

S'adresser au siège social dont l'adresse est : Le Tarascon - bat 5 - 1065, rue croix de Figuierolles
Tél : 04 67 40 52 37

Pour faire un don?
CCP : 356.73 W Montpellier

Les Montpelliérains peuvent appeler gratuitement le 115 (N°Vert) pour signaler au SAMU Social les urgences sociales. Le numéro est un numéro prioritaire ; ne pas utiliser comme cela se produit trop souvent pour faire des plaisanteries, Merci.

LES ADRESSES ET SERVICES DE CORUS

Bureau administratif : 6, rue Saint Barthelemy
tél : 04 65 58 14 00

Centre de Santé de l'Espoir consultations médicales, soins infirmiers, vaccination, traitement des parasitoses 8, rue Louise Guiraud
tél : 04 67 92 40 17

Issue Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale en Hôtel, permanence sociale d'accueil d'urgence 8, rue Louise Guiraud
tél 04 64 58 14 00

Boutique de l'Espoir Boutique de Solidarité, accueil de jour (Pause) 17, rue Saint Claude, unité de douches et vestiaire d'urgence (Eair 2, rue Galavielle), domiciliation postale (3bis, rue Brueys)

Regain *CHRS, centre d'adaptation à la vie active, logement sociaux, centre de médiations familiales (Parenthèse) 421, rue de l'Agathois
tél : 04 67 10 42 10

Fare Hébergement d'urgence, CHRS, Centre d'adaptation à la vie active 4, chemin des centurions
tél : 04 67 02 13 62

Solidarité une profession de foi

Communiquer avec les autres quand on est sourd et que l'on veut passer un examen, consulter un avocat ou rechercher un emploi, ne pas renoncer à se faire belle quand on est en résidence-foyer, tenir son ménage après une hospitalisation, une naissance ou quand la fatigue du grand âge se fait sentir, tout cela est possible grâce au CCAS. Au CCAS en effet, la solidarité est aussi synonyme de qualité de vie. Des emplois ont été imaginés et créés dans ce but. Rencontre avec Bruno, Christelle, et Micheline qui au delà du professionnalisme ont le talent du cœur.

Christelle Limagne, emploi jeune d'animatrice en résidence-foyer

Il est dix heures du matin, Simone, Madeleine, Marie Jeanne attendent impatientement que Christelle installe ses produits de maquillage sur la table de la salle commune de la Résidence Foyer Simone Demangel. Ces dames ont l'intention de se faire belles ce matin, de se sentir bien, de se faire un petit plaisir. Christelle Limagne 22 ans, employée-jeune dans la maison depuis un mois est enfin prête. Sourire éclatant, rayonnante de jeunesse et de bonne humeur Christelle d'une main décidée supprime un léger duvet, puis, la main se fait douce pour poser une touche délicate d'ombre sur les paupières ou un voile de rouge à lèvres pour éclairer les futurs sourires. Un coup de blush fait office de poudre magique : l'œil se fait plus brillant, la bouche retrouve sa gourmandise, le dos se redresse les mamies sont rayonnantes. Une à deux fois par semaine la séance se renouvelle. Christelle avait un goût prononcé pour l'esthétique. Engagée récemment en emploi jeune elle apporte aux résidentes et aux résidents de Simone Demangel une joie de vivre retrouvée. *"Je suis contente de voir le plaisir que ça leur procure je leur redonne le goût de s'occuper un peu plus d'elles"*. Quand il n'y a pas de séance de soins esthétiques Christelle organise des après-midi de crêpes et fait tous les matins la lecture du journal. *"Les personnes au détour d'un article qui les inspire échangent leurs impressions, se racontent évoquent leurs souvenirs"*. La grande surprise de Christelle fut la demande des pensionnaires qui préfèrent Titanic avec Di Caprio plutôt que les films de Tino Rossi.



Bruno Jacques, interprète des signes

« Rien n'est coupé de rien » Bruno Jacques, interprète des signes au CCAS, un poste unique en France, a fait sien très tôt cet aphorisme de Nietzsche en désirant rétablir la communication entre les sourds et les entendants. *"La surdité de mes parents m'a fait prendre conscience de tout ce que la communauté sourde a pu subir, en particulier l'interdiction de pratiquer son langage propre : le langage des signes, au profit de l'oralisme qui nécessite des efforts prodigieux pour les malentendants. Je me suis toujours senti redevable et me sens vraiment utile à ce poste"* Pour les 300 sourds de Montpellier, ce service est devenu indispensable. Bruno Jacques, à leur demande, les accompagne à certains moments de leur vie. Il ne compte plus le nombre d'examen qu'il a passé, de consultations médicales ou juridiques chez l'avocat ou le notaire, il se souvient simplement d'avoir été à leurs côtés dans la joie, le souci ou la peine.

"En aucun cas je ne me substitue à la personne c'est la personne qui est actrice de son parcours. Je suis une simple courroie de transmission" Le rôle de Bruno Jacques va pourtant au delà de ça. Souvent il joue le rôle d'accompagnateur professionnel. Ainsi cette jeune femme des Dom-Tom, longtemps en galère qui après une formation de coiffeuse, a voulu retourner aux Antilles et pour qui il a fallu régler des problèmes administratifs par téléphone, ou cette autre jeune fille qui après un DEUG, déprime, se cloître et ouvre sa porte aujourd'hui en devenant après formation, professeur d'aïkido pour sourds et entendants. Les loisirs de Bruno Jacques ? le théâtre et le football avec des copains sourds ou non avec qui il forme une équipe qui s'entend à merveille; **On peut contacter Bruno Jacques au CCAS par téléphone ou Minitel au 04 67 14 57 44 ou par fax au 04.67 60 49 43.**



Micheline Couprie, aide ménagère

Au cœur de ville, le petit deux pièces de Jeanne est méticuleusement propre. Majestueux, Mickey le gros chat roux, veille sur près de soixante dix ans de souvenirs. Les souvenirs de Jeanne aujourd'hui âgée de 91 ans qui n'a jamais changé de maison depuis 1930. Des souvenirs de balade en tramway qu'elle prenait Place Albert 1er pour aller le dimanche ramasser des salades à Celle-neuve dans les champs. Demain le tramway sera à nouveau là. Ça a fait sourire Jeanne *"rien ne change..."* Il y a quelque chose pourtant quelque chose qui a changé dans la vie de Jeanne qui fait ses courses et son lit tous les jours c'est qu'elle ne peut plus faire toute seule son ménage : *"Heureusement il y a Micheline, c'est ma fée du logis"*. Deux fois par semaine Micheline Couprie vient chez Jeanne pour deux heures de repassage comme aujourd'hui : *"Pliez les en trois les serviettes Micheline"*, un autre jour elle fera du ménage ou des courses

"Elle a pu aller chez le pharmacien pour mon ordonnance, c'est formidable" En repassant, en faisant les vitres ou les cuivres, les deux femmes, terriblement complices, bavardent encore et encore. *"Je porte l'air du dehors, je les écoute, je les respecte et les aime beaucoup mes mamies. Les personnes âgées ont tellement besoin d'amour et d'attention"*. La pire souffrance pour elles c'est la solitude. Micheline Couprie aide-ménagère depuis douze ans au CCAS a la responsabilité de 11 bénéficiaires surtout des personnes âgées, Reine, Paulette, Félix et Gabrielle, Sylvanie, Josette... elle fait un peu partie de leur famille. Toutes font partie de la sienne, c'est comme ça c'est une histoire de cœur. Parfois les mamies et les papies s'endorment pour de bon alors il y a du chagrin dans les yeux de Micheline c'est comme ça les histoires de cœur. Pourtant le sourire revient toujours car demain il y a encore d'autres mamies qui l'attendent.



17.- Convention Ville-District-SERM, relative à l'aménagement du futur parc d'activité Euréka ;

Prés d'Arènes - Aiguerelles - la Rauze ;

32.- Adoption des nouveaux tarifs 99 de la Bibliothèque Municipale (Gutenberg, Fellini, bibliothèques et médiathèques de quartier, 2 bibliobus) dans le cadre des nouveaux équipements (BMVR et 4ème médiathèque...);

33.- Débat d'orientation budgétaire 1999 ;

34.- Attributions de subventions ;

35-41.- Garanties de la Ville à l'OPAC et à la SMTU ;

42.- Appel d'offres européen pour l'acquisition de mobilier de bureau ;

43.- Marché de concession de droit d'usage de logiciels pour la Direction Informatique et Graphique ;

44.- Modification avant avancements de grades du tableau des effectifs titulaires et stagiaires de la Ville de Montpellier ;

45.- Appel à candidature pour la convention d'exploitation du domaine public Ville/SARL Europius (petit train touristique) ;

46.- Convention de partenariat Ville de Montpellier/Chambre de commerce et d'industrie de Montpellier/Comité permanent des manifestations commerciales pour la réalisation des illuminations des fêtes de fin d'année - Attribution de subventions ;

47.- Appel à candidature pour la convention d'occupation du domaine public concernant le manège d'enfants du parc de Lunaret ;

48.- Déplacement partiel sur l'avenue de Heidelberg du marché de plein air de la Paillade dans le cadre des travaux de construction de la station tramway "Halle Paillade" ;

49.- Convention de partenariat pour la construction au complexe Mosson d'un bloc de vestiaires-sanitaires dans le cadre d'un chantier-école ;

50.- Travaux complémentaires d'aménagement du bâtiment du Centre de formation pour les jeunes footballeurs de Montpellier Hérault S.C. à Grammont ;

51.- Avenants au marché de construction du Gymnase Georges Busnel concernant les lots 2, 3, 10 et 11 ;

52.- Tarif de location du hall de réception du stade la Mosson Mondial 98 ;

18.- Approbation du dossier de concours d'architecture et d'ingénierie communiqué aux cinq équipes sélectionnées pour la réalisation du Quartier de Malbosc ;

19.- Adoption du règlement fixant les montants des aides financières municipales et les modalités d'attribution pour l'installation d'enseignes commerciales de qualité dans le secteur sauvegardé. Election des membres du jury ;

20-21.- ZAC Euromédecine II : agrément par la SERM des candidatures de M. Cazals - Mlle Conte en vue de la réalisation d'une salle de sports, et du Groupe SM pour la réalisation d'immeubles de bureaux ;

22.- ZAC Garosud : agrément par la SERM de la candidature de SFR en vue de la réalisation d'un autocarrouteur

23.- ZAC Port Marianne-Consuls de Mer : Prorogation du délai de validité de l'acte de création ;

24.- Avenant n°1 à la Convention Ville/District pour l'entretien des chaufferies ;

25.- Mise en vente du local, 15 rue Sainte Ursule, par agences immobilières ;

26.- Participation de la Ville de Montpellier à une opération de promotion internationale à Montréal ;

27.- Demandes de subvention pour la 9ème édition de la Biennale des Jeunes Créateurs de l'Europe et de la Méditerranée accueillie à Rome du 29 mai au 5 juin 1999 ;

28.- Attribution de bourses d'études à la jeune création de deux artistes montpelliérains: Juliette Ungauer, Emmanuelle Etienne ;

29.- Don à la Ville de Montpellier par Dominium S.A. de deux groupes sculptés en pierre calcaire datables de la première moitié du XVIIIème siècle ;

30.- Subventions culturelles 98 pour le développement de la culture occitane ;

31.- Désignation du cabinet Boivin-Broussous, lauréat du concours d'architecture concernant la réalisation de la médiathèque Federico Garcia Lorca dans le quartier

1.- Articles L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et R122-7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication ;

2.- Informations de M. le Député-Maire ;

3.- Désignation de 3 délégués de la Ville de Montpellier au Conseil de District ;

4.- Election d'un représentant du conseil municipal à la Commission Locale de l'Eau ;

5.- Avis du Conseil Municipal sur la demande de reconnaissance légale de la congrégation "Province d'Avignon-Aquitaine de l'Ordre des Carmes Dechaux" ;

6.- Délégation du droit de préemption urbain renforcé à l'office public d'aménagement et de construction de Montpellier sur l'immeuble "La Tour d'Assas" ;

7.- Classement dans le domaine public communal de la RD 21/21 E entre les places Ernest Granier et Christophe Colomb, rétablissement d'un double sens de circulation et création d'un parking ;

8.- Instauration du droit de préemption urbain compte tenu de l'extinction de la zone d'aménagement différé du "Truc de Michel" ;

9-15.- Foncier : Acquisition de terrain pour l'alignement de la rue du Truel ; vente de parcelles sises avenue Fabre de Morlhon dans le cadre de l'aménagement de la voie expresse sud ; avenant n°1 au bail emphytéotique Ville/Opac concernant l'immeuble 50 route de Lodève; acquisition par la ville d'une propriété, au 840, route de Vauguières incluse dans le périmètre de la ZAC Portes de la Méditerranée ; classement du domaine public communal de délaissés de voirie, pont Raymond Chauliac/Avenue Pierre Mendes France pour cession à la SERM - rue Bastion de Ventadour/Boulevard d'Antigone et section rue de la Spirale pour incorporation dans le domaine privé de la Ville - rue Pierre Corneille pour cession à Monsieur Jean Mazel ;

16.- Demande de protection des Halles Castellane au titre des Monuments Historiques ;

53.- Convention Cadre Ville/Département et convention Ville/Collèges pour l'utilisation des installations sportives de la Ville par les élèves des collèges ;

54.- Appel à candidature pour l'installation de mobilier publicitaire sur le domaine public communal. Election des membres de la commission-jury ;

55-56.- Dénomination de voies dans les quartiers Croix d'Argent et Hôpitaux-Facultés ;

57.- Marchés à bons de commandes pour la restructuration des réseaux d'éclairage public en coordination avec les travaux EDF ;

58.- Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement - Présentation du rapport annuel 1997 du service de l'assainissement du district ;

59.- Appel d'offres ouvert pour la maintenance et les modifications des équipements d'éclairage public ;

60.- Avenant n°1 au marché n°868.08 concernant la fourniture et la pose de panneaux de police et de signalisation divers ;

61.- Marché par appel d'offres ouvert concernant la fourniture et pose de panneaux de police, plaques de rues et signalisations diverses ;

62.- Avenant n°1 au marché d'entretien de voirie ;

63-67.- Marché par appel d'offres ouvert pour la maintenance et l'entretien de voirie, la reprise de tranchées de voirie, le revêtement des trottoirs en asphalte coulé, le traitement des émergences d'ouvrages en sous-sol, les travaux de maintenance des espaces piétonniers ;

68.- Avenant n°1 à la Convention Ville-District pour l'implantation de l'ouvrage sur le domaine communal, la déviation des réseaux communaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable concernant la 1ère ligne de tramway ;

69.- Subventions aux associations engagées dans l'animation scolaire ;

70.- Avenant à la convention du 26 avril 1996 entre la Ville de Montpellier et l'Inspection Académique de l'Hérault concernant la mise à disposition de deux logements de fonction situés 310, rue de Liège) ;

71-72.- Dénomination des écoles maternelle "Madeleine Brès" et élémentaire "Julie Daurie" du groupe scolaire des Cévennes et dénomination des écoles maternelle "Lily Boulanger" et élémentaire "Victor Schoelcher" du groupe scolaire du Pas-du-Loup ;

73.- Mesures de postes scolaires pour la rentrée 1998 dans le premier degré ;

74.- Demande de subvention pour la tranche 1999 des aménagements et entretien des abords et des berges de la Mosson ;

75.- Demande d'autorisation d'exploiter un atelier de métallisation et de peinture Z.I. du mas d'Asire à Montpellier ;

76.- Attribution d'une subvention de 5000F à l'association "A Coeur Ouvert" ;

77.- Dénomination de la salle de répétition du Chai de Bagatelle : "Salle du Père Bonnet et Maurice Condamine", fondateurs de l'Etoupe Bleue et de la Pena dei Clapas ;

78.- Attribution de subventions aux organismes ayant participé aux animations de la fête de la Saint-Jean ;

79.- Subvention aux associations du Collectif "Citoyennes Maintenanant".

Don du sang : le Conseil Municipal donne l'exemple

Les besoins en sang sont particulièrement importants en période de fin d'année et les donneurs à Montpellier ne sont pas assez nombreux pour couvrir la demande. **Une collecte aura lieu du 14 au 31 décembre de 10 heures à 18 heures, salle Rabelais**, et également le mercredi 23 décembre au Pavillon de l'Hôtel de Ville de 14 heures à 18 heures. Ce jour-là, les élus du Conseil Municipal feront une démarche collective pour donner leur sang : une manifestation symbolique qui vise à sensibiliser l'ensemble des Montpelliérains à l'importance de ce geste civique, simple, de solidarité, qui peut sauver des vies humaines.

FÊTE DE L'HIVER

Le Dimanche 20 décembre, l'association "Fête de l'Hiver" organise une grande parade (départ 16h00 devant le Peyrou) et une soirée spectacle (à 18h00, au Rockstore), en liaison avec de nombreuses associations à caractère social. Le concept de cette fête est, en effet, de prouver qu'art et culture sont deux atouts essentiels de l'insertion de personnes en grande difficulté sociale, ou de l'épanouissement de personnes souffrant de solitude et d'ennui. Participer à sa préparation ou son déroulement, c'est possible.

QUASIMODO

Une réflexion/débat sur le thème des différences corporelles est organisée à la Maison Pour Tous Albert Dubout, le vendredi 18 décembre à partir de 18h30 par le collectif Quasimodo

RATTACHEMENT

Depuis la rentrée 1998, la Maison de Quartier Albertine Sarrazin, rattachée à la Maison Pour Tous Joseph Ricome, est placée sous l'autorité de Muriel Copeau, directrice de Joseph Ricome.

MUSÉE DE L'INFANTERIE

L'École d'Application de l'Infanterie est en train d'aménager un musée qui permettra de découvrir, en cinq siècles d'histoire, de 1480 au XXIème siècle, l'histoire de l'Infanterie Française. L'ouverture de cet équipement, situé dans l'enceinte de l'école, Avenue Lepic, est prévue pour le mois de mai 1999

LES NOUVEAUTÉS DE L'ADRA

L'Association des Résidents d'Antigone, présidée par Robert Pierrot, a fait sa rentrée avec de nouvelles activités pour tous : cours de chant, diététique, atelier clown-théâtre, violoncelle, sophrologie, jeux de société... Plus de 300 familles sont aujourd'hui adhérentes. Découvrez le programme 98-99... ADRA - 12, Place du Nombre d'Or

15 NOVEMBRE

Rencontre symbolique des maires pour le TGV Méditerranée à la frontière franco-espagnole



De gauche à droite: Joan Claus, maire de Barcelone; Joan Armangué, maire de Figueras; Joaquim Nadal, maire de Girona; Antoni Siurana, maire de Lleida; Georges Frêche, maire de Montpellier; Alain Clary, maire de Nîmes; Jean-Paul Alduy, maire de Perpignan; Joan Miquel Nadal, maire de Tarragona

Avant le sommet franco-espagnol du 21 novembre à la Rochelle, les maires de Barcelone, Figueras, Gérone, Llerida, Tarragone, Montpellier, Narbonne, Nîmes et Perpignan se sont mobilisés pour demander des engagements fermes aux Gouvernements français et espagnol sur la ligne T.G.V. Méditerranée.

Afin de sensibiliser les deux Gouvernements, ils se sont retrouvés le 15 novembre pour une rencontre symbolique au Perthus, à la frontière franco-espagnole. Au cours de cette rencontre, les maires ont signé une déclaration commune adressée à M. Aznar, Premier Ministre espagnol, à M. Lionel Jospin, Premier Ministre français, et à M. Jacques Chirac, Président de la République.

européenne de nos régions.

Le Conseil Européen d'Essen de 1994 avait d'ailleurs qualifié ce projet comme prioritaire en matière de transport européen. Par la suite, en mars 1995, Edouard Balladur, au nom de la présidence française de l'Union européenne, avait promis de donner un élan significatif au T.G.V. Allemagne-France-Espagne. Deux mois plus tard, en mai, les présidents Felipe Gonzalez et Jacques Chirac signaient l'accord pour la construction de cette ligne T.G.V. pour un fonctionnement en 2004. Au mois de juillet l'association mixte franco-espagnole commençait à travailler pour résoudre les problèmes sur le tronçon international. En novembre 1996, les présidents Jacques Chirac et José M. Aznar ratifiaient l'accord, confirmé à son tour par l'Assemblée nationale française.

Après tous ces engagements, il est incompréhensible que l'on puisse mettre en question la réalisation dans les termes prévus de cette infrastructure essentielle trop longtemps différée. Maires des principales villes concernées, nous prions instamment, lors du prochain sommet franco-espagnol, les 21 et 22 novembre à La Rochelle, que soit confirmé publiquement l'engagement soigneusement ratifié et que soit par conséquent réaffirmé et explicité le programme d'études, d'en-

quêtes et le calendrier de réalisation pour que le TGV entre nos deux pays soit opérationnel dès 2004.

Aussi, nous demandons aux gouvernements espagnol et français qu'ils nomment leurs représentants dans l'association mixte pour qu'une réunion soit convoquée dans les meilleurs délais, réunion à laquelle nous pensons indispensable la participation des autorités locales. Nous entendons que ce geste serait la meilleure manière de garantir la réalisation du maillon entre Nîmes, Montpellier, Perpignan, Figueras, Girona, Barcelone, Tarragona et Lleida.

En raison de l'importance de ce projet pour nos villes, nous suivrons attentivement la suite des travaux, apportant notre collaboration respective pour garantir sa construction dans les termes fixés et exigeant la réalisation des engagements de toutes les parties impliquées sans report de date.

Figueras, le 15 novembre 1998

- Joan Claus, maire de Barcelone
- Joan Armangué, maire de Figueras
- Joaquim Nadal, maire de Girona
- Antoni Siurana, maire de Lleida
- Georges Frêche, maire de Montpellier
- Alain Clary, maire de Nîmes
- Jean-Paul Alduy, maire de Perpignan
- Joan Miquel Nadal, maire de Tarragona



Visite à Montpellier le 1er novembre de Joan Claus, Maire de Barcelone. A ses côtés Georges Frêche et Bernard Fabre adjoint délégué aux relations internationales



Réunion de travail le 15 Novembre

25 NOVEMBRE - 13 JANVIER

Les Etats Généraux du vélo à Montpellier



« Face à une demande croissante qui se traduit par des prises de position lors des réunions de quartier, ou des interventions individuelles, la Municipalité a pris l'initiative d'une réflexion globale sur le devenir du vélo dans la ville. Mode de déplacement urbain non polluant, complémentaire du transport collectif, le vélo est l'un des éléments clés du concept de mobilité développé par la ville depuis longtemps, et encouragé par de nombreuses initiatives : Journée du Vélo, service de location Villà Vélo, etc... Avec 7% d'emprise de voirie pour la circulation, la ville dispose de surfaces de rues faibles par rapport à la moyenne nationale. Il n'est donc pas évident de mettre en place un programme d'itinéraires continus. Les Etats Généraux du Vélo offrent donc l'occasion de mener une réflexion sur les attentes des Montpelliérains, tant en quantité qu'en qualité, et de réfléchir sur la bonne utilisation des budgets alloués : sécurité, itinéraires à privilégier, partage du trottoir. Près d'une vingtaine d'associations à Montpellier s'intéressent aux problèmes d'environnement et de cadre de vie. Nous sommes heureux de poursuivre le dialogue avec elles, de recueillir leurs observations, afin d'établir une stratégie globale commune et de planifier la réalisation d'une ville «cyclable» selon des termes conjointement définis. »

Christophe Moralès
Maire-Adjoint délégué à l'Environnement



« Les Etats Généraux sont l'occasion de passer à un «braquet supérieur» en matière d'aménagement cyclables sur la ville de Montpellier. Des trois kilomètres de pistes en 89, jusqu'à 120 kilomètres prévus à l'horizon 2000, la Municipalité a mis en place un programme échelonné et souhaite que cette consultation menée auprès des usagers et des associations concernées permette de modifier, améliorer ou déterminer les priorités parmi les axes proposés : balisage des pistes, continuité des tracés, accompagnement de la ligne Tramway, développement des points de sécurité, attractivité du jalonement, élaboration d'un plan de déplacement... Autant de projets à traduire budgétairement et qui devraient permettre de doubler l'enveloppe consacrée à l'aménagement de pistes cyclables sur la ville... »

Jean-Claude Biau
Maire-Adjoint délégué aux Transports

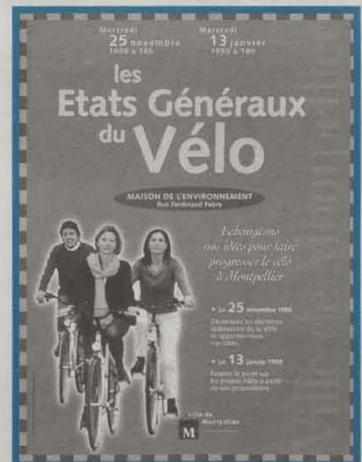


Réunion du 25 novembre à la Maison de l'Environnement. La prochaine réunion aura lieu à la Mairie.

Les Etats Généraux du Vélo, organisés en deux réunions publiques, le 25 novembre dernier à la Maison de l'Environnement et le 13 janvier 1999 à la Salle des Rencontres de l'Hôtel de Ville, sont l'occasion de faire un bilan des réalisations de la ville de Montpellier en matière de voies cyclables, et de recueillir les propositions de la population et des associations du secteur de l'environnement en matière d'aménagements cyclables...

C'est dans une salle comble que se sont réunis, à la Maison de l'Environnement, les différents intervenants de cette première journée consacrée aux Etats Généraux du Vélo, le 25 novembre dernier. Du coup, la deuxième de ces réunions, change de lieu. Elle se tiendra le 13 janvier prochain, dans la salle des rencontres de l'Hôtel de Ville, à 18h00. Georges Frêche, en inaugurant ces Etats Généraux, a tenu à en rappeler le sens : enregistrer les demandes des usagers et des associations concernées pour

oeuvrer ensemble sur le développement et l'amélioration du réseau cyclable. Au programme d'extension (120 km prévus à l'horizon 2000), s'ajoutent l'entretien des voies existantes, des raccordements avec les voies départementales, la sécurité ou la liaison avec les autres moyens de transport urbain... Parmi les associations présentes lors de la première rencontre : le G.U.E.P.E. (Groupe Universitaire pour l'Etude et la Protection de l'Environnement), Vélo Cité Languedoc, Villà Vélo, Fédération Cyclo Sud, UFOLEP 34, la Prévention Routière, ASPTT Cyclisme, FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves), le Comité Départemental de la Retraite Sportive, les Comités de Quartier Recambele Ouest, Croix d'Argent, Saint-Martin, Celle-neuve, la Pompignane, Beaux-Arts, Croix d'Argent, l'Association Bou'en Train... Un plan de la ville où figurent les voies cyclables existantes a été distribué en début de séance pour permettre à chacun de noter ses remarques.



QUELQUES SUGGESTIONS ENREGISTRÉES :

Améliorer la liaison cyclable avec les universités ; contrôler le stationnement des voitures sur les pistes ; améliorer la qualité des pistes, éviter les bouches d'égout ou les grilles dangereuses pour les usagers (former ou sensibiliser les techniciens responsables à cet effet) ; organiser un forum élargi aux autres usagers de transports urbains (vélo, voiture, bus, tramway, piétons...) ; augmenter les garages à vélo dans les écoles ; équiper les bus SMTU de porte-vélos ; développer les systèmes de parkings gardés pour vélos ; créer et aménager des pistes cyclables sur de nombreux axes de Montpellier...

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le Circuit d'Education Routière de Bon-Secours s'adapte à l'arrivée du Tramway

Créé en 1997 par la Maison de l'Enfant de Bon-Secours, situé à l'extrémité de l'avenue du Père Soulas, près du rond-point du Châteaudeau d'O, le circuit d'éducation routière de l'Association Mas des Moulins est actuellement en cours de travaux : la mise en service prochaine du tramway, qui va mordre sur le tracé actuel du circuit, est l'occasion de modifier ce tracé et d'y incorporer un élément nouveau dans la circulation urbaine à Montpellier, les rails.

Rappelons que la piste d'éducation routière accueillie chaque année 10 à 12000 enfants scolarisés, afin qu'ils se forment, dans le cadre des enseignements du primaire, à l'utilisation de la rue et de la route, et notamment à la conduite de véhicules.

Les séances, animées par deux fonctionnaires de police de la C.R.S. 56 (le sous-brigadier François Dolly et Benoît Baudoin), permettent aux enfants, grâce à l'utilisation de vélos, de mini-motos, voire de petites voitures (les New-Street), de se familiariser avec les règles du code de la route : le marquage au sol, les passages piétons, les passages à niveau, les feux tricolores, les giratoires... et bientôt les infrastructures du tramway. Ainsi en constituant un lieu d'apprentissage de comportements respectueux de la réglementation - et tout simplement respectueux des autres - le circuit d'éducation routière est un outil d'initiation à la citoyenneté à l'usage de nos enfants.

"Quel Cirque !"

La Ville de Montpellier propose chaque année au Carré Sainte-Anne, pendant les fêtes, une exposition destinée aux enfants de tous âges... Cette année, le cirque est à l'honneur à travers une collection d'affiches de cirque, principalement le cirque Pinder, datant de 1940 à 1970 et appartenant à un collectionneur de Brest, Monsieur Stéphane Didier-Jean. A cela s'ajoutent des jouets : cirques miniatures, caravanes, emblèmes... De nombreuses animations sont également prévues. Un clin d'oeil sera fait au sculpteur Calder, avec la projection d'un film réalisé par Carlos Viladéro, dans les années 50, sur le "cirque de Calder". L'école du cirque "Balthazar", proposera également des animations pendant la période scolaire. De jeunes plasticiens animeront régulièrement un atelier autour du cirque de Calder.

Carré Ste-Anne
18 décembre 98 - 7 février 99
ouvert du mardi au dimanche, de 13h à 18h
Entrée Libre

L'opéra de Quat'sous

Deux cents ans après sa création à Londres, par John Gay, Bertold Brecht propose sur les musiques de Kurt Weill, son adaptation de "The Beggar's opera". Créée à Berlin en 1928, cette version ne conserve que le sujet et le profil des personnages, la musique et le texte ayant été complètement réécrits. Jean-Claude Fall a redécouvert "L'Opéra de quat'sous" en travaillant avec des acteurs dans le cadre d'un atelier. "Pour moi, cette oeuvre n'est pas seulement un assemblage de jolies chansons... Ca n'est pas non plus seulement une satire sociale et politique, sur la corruption, le pouvoir de l'argent, le banditisme. C'est une histoire très étrange entre Mackie et les femmes..." Créée au Printemps des Comédiens 98, la mise en scène de Jean-Claude Fall s'attache à remettre à l'ordre du jour les enjeux politiques de Brecht, et à rêver à un spectacle "avec quatorze acteurs tous possédant également une réelle expérience et pratique du chant, un trio de musiciens sur la scène avec eux, un décor de planches et de toiles, des éclairages intégrés au décor, bref un grand spectacle à installer partout..."

Du 11 au 23 décembre
Théâtre des Treize-Vents - Grammont
Locations-Réservations : 04 67 60 05 45

Maison de Heidelberg

Le Centre Culturel Allemand rend un grand hommage à Bertold Brecht à l'occasion du centenaire de sa naissance (Augsburg, en 1898). Colloque, cinéma, expositions, concert, théâtre se poursuivent pendant tout le mois de décembre. L'occasion aussi de redécouvrir toutes les activités proposées par le Centre : cours d'allemand tous niveaux, service bibliothèque, médiathèque...

Maison de Heidelberg Montpellier
4, rue des Trésoriers de la Bourse
Tél : 04 67 60 48 11

Cie Faux Magnifico - "Dakota"

La Cie Faux Magnifico met en scène "Dakota", un texte de Jordi Galceran, jeune auteur catalan, récompensé du Prix Ignasi Iglésias en 1995... "Une série de coïncidences amène un dentiste à se persuader que ses rêves révèlent l'avenir. Personne n'y croit évidemment. Cependant, dans un de ses songes prémoniteurs..." Toni Cafiero, le metteur-en-scène de cette comédie dotée d'une dynamique surprenante, invite le spectateur à poursuivre le rêve, au Théâtre Jean Vilar, les 17, 18 et 19 décembre.

Théâtre Jean Vilar
155, rue de Bologne,
34184 Montpellier Cedex 4
Tél : 04 67 40 41 39

Théâtre du Griffy

Encore quelques séances, jusqu'au 31 décembre, pour la nouvelle création du Griffy, "Les coqs préfèrent les rousses", La "Nuit de Noël" (jeudi 24 décembre) permettra également de fêter le retour de Sylab le magicien.

42, rue Adam de Craponne
Tél : 04 67 58 90 90

Le Mondial en Photo à Montpellier

Pendant tout le mois de décembre, la Ville de Montpellier revient sur le Mondial 98, en offrant une sélection d'images réunies par des photographes professionnels et des amateurs. Un événement conçu en trois temps en partenariat avec Montpellier Photo Visions, l'association Entre-Vues, France 98, la Galerie Photo, Europe 2, la Fnac et la Gazette de Montpellier. "Ambiances du Mondial", présentera le travail de 18 photographes sur l'événement phare de l'année : images de liesse, suspense, humour, contestation, anecdote, pour décrypter en 130 photos le Mondial comme vous l'avez peut-être vu, ou comme vous risquez de le découvrir, depuis les abords du Stade de la Mosson, jusqu'au grand écran de la Comédie. La Fnac présentera également les résultats d'un concours photo dans sa galerie. Et le "Mur d'Images", au Pavillon de l'Hôtel de Ville, rassemblera tous les clichés des Montpelliérains qui auront répondu à l'appel aux images lancé par la Galerie Photo.



Photo : Marie-Thérèse Lait



Photo : Julien Berthaud

Ambiance du Mondial - 8 décembre 98/16 janvier 99 - Galerie Photo Montpellier Photo-Foot - dates à préciser - FNAC Polygone
Mur d'images - du 8 au 18 décembre - Pavillon de l'Hôtel de Ville
Informations : 04 67 60 43 11

Cie Balthazar

dans le cadre de l'exposition "Quel Cirque !", le Carré Ste-Anne accueille une animation proposée par la Cie Balthazar. Deux animateurs de l'association sensibiliseront un public de scolaires aux arts du cirque, en faisant la démonstration de quelques techniques de base : acrobatie, jonglerie, clown, équilibre... Depuis 1990, la Cie fondée par deux éléments du Cirque Archaos, Stéphane Dupré et Martine Leroy, multiplie les initiatives pour offrir au plus large public le visage d'un cirque nouveau, inscrit dans un cursus de formation reconnu par les pouvoirs publics. Dans ses locaux de l'Avenue de la Croix du Capitaine, la Cie Balthazar propose un enseignement "loisirs" ouvert aux enfants et aux adultes, et encadré par des formateurs titulaires. Depuis trois ans, une Ecole de cirque, permet aussi à de jeunes adultes de bénéficier d'un enseignement professionnel (préparation au concours d'entrée des grandes écoles du cirque, préparation au brevet d'initiateur aux Arts du Cirque, accompagnement de projet personnel)... Des stages sont organisés pendant les vacances scolaires et des ateliers extérieurs en écoles, centres de loisirs, Maisons Pour Tous pourraient se renforcer prochainement d'actions menées auprès de la petite enfance (crèches, halte-garderies...)



Cie Balthazar
Le Palace, 24, av. de la Croix du Capitaine
Tél : 04 67 42 28 36



Les Coups de Cœur du Théâtre Lakanal

marc Chaouat, le nouveau directeur du Théâtre Lakanal, situé 17, rue Ferdinand Fabre, a eu le "délicat" en assistant à une représentation de "Songe d'une Nuit d'Été" mis en scène par Georges Lavellé. L'opportunité se présentant, il vient de réaliser son rêve de toujours, en reprenant une salle qu'il souhaite imposer comme lieu de rencontre, de proximité, de convivialité. Après la "Chute" d'Albert Camus, "L'Amante Anglaise" de Marguerite Duras, les Montpelliérains pourront applaudir "On a marché sur le piano", par la compagnie du Caribou, programmé du 1er au 12 décembre et "Sous les jupes des filles", spectacle de Clotilde Badal, qui ponctuera l'année, du 17 au 31 décembre. Les petits sont à l'honneur pendant la durée des fêtes, puisqu'un spectacle "Il était une fois", leur est tout entièrement consacré. Adaptés de Pierre Gripari, ces contes musicaux feront revivre le roman d'amour d'une patate, un marchand de fessées, une paire de chaussures, la sorcière d'un placard aux balais...

Théâtre Lakanal
17, rue Ferdinand Fabre - Montpellier
Information : 04 67 02 85 25

Théâtre Lakanal
et la compagnie Bataïa présentent
du 17 au 31 décembre 1998



Avec :
Sandrine Decourtil
Nathalie Christou
Nirva Pradier
A. K. Normant
Mise en scène
Ludovic Girard
Eric Rouquette
Lumière
David Vincenzi
Une pièce de
Clotilde Badal

17, rue Ferdinand Fabre - 34000 MONTPELLIER
04 67 02 85 25

Génération Opéra Junior



en sept ans d'existence, Opéra Junior a permis à plus de 1000 jeunes âgés de 6 à 16 ans, de vivre une aventure passionnante en faisant partie intégrante d'un spectacle, souvent monté pour eux, et réalisé dans des conditions professionnelles après un apprentissage mêlant formation musicale, vocale, théâtrale et chorégraphique. Pour répondre à la demande des nombreux jeunes intéressés par la possibilité de s'investir davantage dans un travail sur la voix, l'interprétation et le répertoire, l'Atelier s'est adjoint une structure supplémentaire "Le Groupe Vocal Opéra Junior".

52 JEUNES SE DESTINENT A UNE CARRIERE ARTISTIQUE

L'enseignement s'y organise à la carte, en fonction des attentes de chacun et surtout de l'emploi du temps, la plupart des jeunes poursuivant des études supérieures ou étant entrés dans la vie professionnelle. Opéra Junior, créé à l'initiative conjointe du compositeur et chef d'orchestre Vladimir Kojoukharov et de Henri Maier, directeur de l'opéra de Montpellier, peut justifier aujourd'hui d'une génération de jeunes chanteurs ayant découvert le chant au travers de cette structure, et dont certains ont déjà intégré des cycles supérieurs d'enseignement du chant (Conservatoire de Toulouse, Guildhall School of Music de Londres...)

OPERA JUNIOR : LE PEROU ?

The Beggar's Opera", dernier spectacle d'Opéra Junior, mis en scène par Yoël Bacri, coproduit par les Opéras de Montpellier et le Théâtre des Treize Vents, a permis aux jeunes de l'Atelier et du Groupe Vocal, de se retrouver, mêlés à quelques étudiants du Conservatoire, pour évoluer sous l'œil curieux de Karine Elmore, directrice du Théâtre de Lima (Pérou), très intéressée par l'idée d'importer le concept d'Opéra Junior dans son pays. A suivre...

L'OPERA JUNIOR EN QUELQUES CHIFFRES

Depuis 1990, 10 spectacles et 7 programmes de concert ont été créés, ayant donné lieu à 74 représentations en Languedoc-Roussillon, principalement à Montpellier et dans son agglomération. 4 disques compacts ont été enregistrés. 3 d'entre eux sont déjà sortis dans le commerce, publiés par les Editions Salabert, et diffusés par Harmonia Mundi. 1076 jeunes ont participé aux différentes productions, 350 jeunes supplémentaires attendent qu'un projet leur soit proposé. Opéra Junior a également ouvert des perspectives professionnelles à 52 jeunes qui se destinent à une carrière artistique. Plus de 51.000 spectateurs ont été touchés...

Opéra Junior
7, rue Joffre,
34000 Montpellier
Tél : 04 67 58 04 89

Pierre Duval, 20 ans

Dans l'Opéra des Gueux, il jouait Matt of the Mint, "un bandit psychopate", et un rôle de travesti, la prostituée Diana Trapes. Deux rôles énergiques pour ce jeune étudiant à la Faculté de Lettres et inscrit dans la classe d'insertion professionnelle / section théâtre du Conservatoire : "Yoël Bacri recherchait des comédiens masculins... J'interprète deux rôles secondaires, avec un solo chanté... J'ai été très impressionné par les premiers cours de technique vocale avec Chimen Seymen, les locaux et les moyens mis en oeuvre pour la production. Travailler avec des jeunes passionnés par le chant et qui manifestent l'envie d'en faire leur profession est une expérience très enrichissante. Poursuivre dans cette voie ? Si l'opportunité se présente..."

Alice Ailafort, 12 ans 1/2

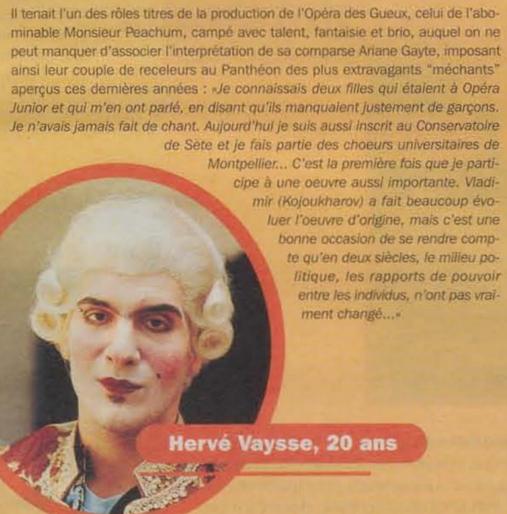
Elle était la plus jeune de la distribution, mais elle a tenu son rôle d'Alchemmy avec beaucoup de conviction, heureuse de pouvoir se glisser dans une distribution qui fait la part belle aux "grands", mais qui foisonne de petits rôles très intéressants : "Les grands ont donné une rigueur. Avant on chantait pour se faire plaisir. Aujourd'hui on apprend à donner le meilleur de nous, à être en solidarité avec l'ensemble de la troupe. Avec cette expérience, j'ai l'impression d'avoir grandi. Je ne suis plus là où j'étais avant. J'ai commencé avec le "Vent et la Petite Fille". J'ai rencontré Maëlle, qui joue Polly, en 94. C'était une sorte de modèle. Je la retrouve, elle a continué et c'est beau... Je suis en quatrième, et c'est assez compliqué de mener la scolarité et les répétitions en même temps... Mais lorsqu'on vient ici, on se vide de ses émotions, on oublie tout. Et puis à la dernière du spectacle, on pleure..."

Valentine Buvat, 14 ans

Jemmy Twitcher et Calamity Jane. Deux petits rôles pour Valentine qui affirme déjà un parcours conséquent dans l'univers du spectacle. Entrée au Conservatoire à l'âge de 7 ans, elle a été dirigée vers Opéra Junior par Claire Garonne, au moment du "Paradis des Chats", et depuis poursuit son trajet en inconditionnelle : "Certains font de la natation ou du cheval pendant leur temps libre. Nous on fait du spectacle. Et cette régularité nous aide à travailler, à se concentrer, à faciliter notre rapport avec les autres... Sans les études on s'en sort pas dans la vie. Sans le spectacle, on s'en sort pas non plus. C'est une liberté. Ça vous apprend à être mieux dans la vie de tous les jours. A affronter les moments difficiles dans une solidarité de groupe... La chance d'Opéra Junior, c'est aussi de pouvoir travailler, sans aucune sélection, avec une équipe de vrais professionnels. Ce qu'on fait là, ce n'est pas un spectacle de fin d'année. Les gens paient, il y a de gros moyens investis, ça nous encourage et nous donne un vrai sens des responsabilités..."

Marie André, 22 ans

Elle est d'abord cette dame qui s'indigne dans le public, tandis que les gueux envahissent le théâtre : "Mais que fait la police", avant de finalement courir rejoindre la troupe et le Chœur Chantant des Prostituées : "Je fais partie du Groupe Vocal d'Opéra Junior. Mon premier projet avec Vladimir Kojoukharov remonte au "Paradis des Chats". Je venais du Conservatoire. Mon professeur de chant connaissait Vladimir et son travail et a proposé aux jeunes de la chorale de participer. "Didon et Enée", "Regard d'Etoile"... Mes études à la Fac d'architecture m'ont rendue un peu moins disponible. Mais il y a deux ans et demi, je me suis réapprochée de l'atelier, puis du groupe vocal..."



Hervé Vaysse, 20 ans

Il tenait l'un des rôles titres de la production de l'Opéra des Gueux, celui de l'abominable Monsieur Peachum, campé avec talent, fantaisie et brio, auquel on ne peut manquer d'associer l'interprétation de sa comparse Ariane Gayte, imposant ainsi leur couple de receleurs au Panthéon des plus extravagants "méchants" aperçus ces dernières années : "Je connaissais deux filles qui étaient à Opéra Junior et qui m'en ont parlé, en disant qu'ils manquaient justement de garçons. Je n'avais jamais fait de chant. Aujourd'hui je suis aussi inscrit au Conservatoire de Sète et je fais partie des choeurs universitaires de Montpellier... C'est la première fois que je participe à une oeuvre aussi importante. Vladimir (Kojoukharov) a fait beaucoup évoluer l'oeuvre d'origine, mais c'est une bonne occasion de se rendre compte qu'en deux siècles, le milieu politique, les rapports de pouvoir entre les individus, n'ont pas vraiment changé..."

Des Montpelliérains au Top international



Jean-Louis Lamarque

Le 21 octobre dernier, le professeur Jean-Louis Lamarque recevait les insignes de chevalier de la légion d'honneur, distinction venant couronner la grande carrière d'un médecin spécialisé dans l'imagerie médicale et à l'origine du dépistage de masse du cancer du sein dans le département de l'Hérault, grâce au Mammobile. Cette réussite dans le domaine de la santé, lui a permis de transmettre son expérience au delà de nos frontières. De 1990 à 1997, des relations autour de la Nouvelle Santé et du Dépistage du cancer du Sein, ont permis des échanges privilégiés entre Montpellier et l'Argentine. L'action d'information, d'éducation, menée par le Comité Féminin de Dépistage du Cancer du Sein, présidé par Françoise Rabischong, a permis également « d'exporter » auprès des Argentins l'exemple montpelliérain. Après l'accueil, en 1997, d'une délégation conduite par le Dr Marcelino Oscar Iglesias, Médecin-Biologiste, député de la Province de Mendoza, les liens entre Montpellier et l'Argentine devraient se renforcer au cours des années à venir.

Michelle Dillon, Nicole Hacket, Delphine Py, Elena Maury



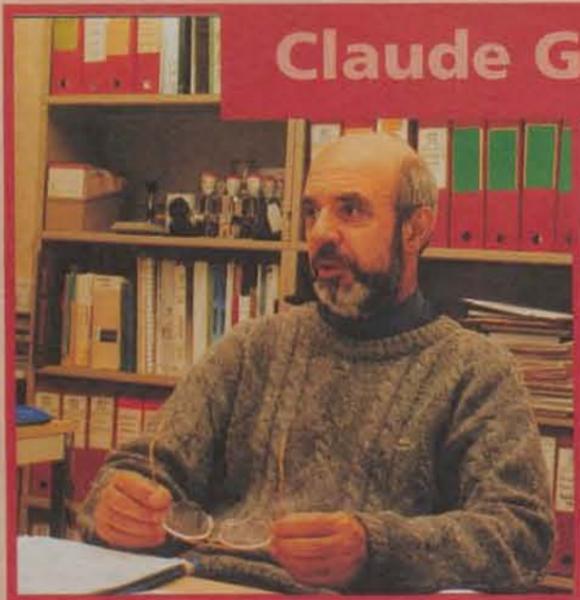
L'équipe du Montpellier Triathlon, détentrice du titre de vice-championne d'Europe 98 des clubs féminins. Un magnifique palmarès pour le club du Président Thierry Quet. (De g. à d. : Michelle Dillon, vice-championne du monde de duathlon ; Nicole Hacket, championne du monde junior 97 et 98 ; Delphine Py, Championne de France Junior, 8ème aux Championnats d'Europe, 17ème aux Championnats du Monde ; Elena Maury, équipe italienne...)

Anne-Marie Gibelin

Licenciée au Montpellier Tennis de Table, elle a remporté la médaille de bronze par équipe au Championnat du Monde Handisport disputé à Paris. Bruno Benedetti, autre licencié du club, a, lui, décroché les médailles d'or par équipe et de bronze en simple.



Claude Grignon



L'équipe du Directeur de l'ENSA-M INRA Biochimie & Physiologie Moléculaire des Plantes a réalisé une découverte fondamentale sur la circulation du potassium dans la plante. Les acteurs principaux du travail sont Frédéric Gaynard, CR, INRA, Guillaume Pilot, doctorant bénéficiant d'une allocation moniteur normalien, et Benoit Lacombe, doctorant bénéficiant d'une allocation de recherche INRA. L'aide de David Bouchez DR2 INRA (Versailles) a permis de sélectionner un mutant disrupté. Nicole Michaux-Ferrière, CR1 CNRS détachée au CIRAD a dirigé les localisations histologiques. Le travail a bénéficié de l'appui technique de Jossia Boucherez (TRN INRA) et Dominique Bruneau (Ingénieur contractuel, Versailles). Cette avancée est le résultat de la stratégie pluridisciplinaire définie et mise en oeuvre par Hervé Sentenac, DR2 INRA et Jean-Baptiste Thibaud, DR2 CNRS.

Brigitte Guibal

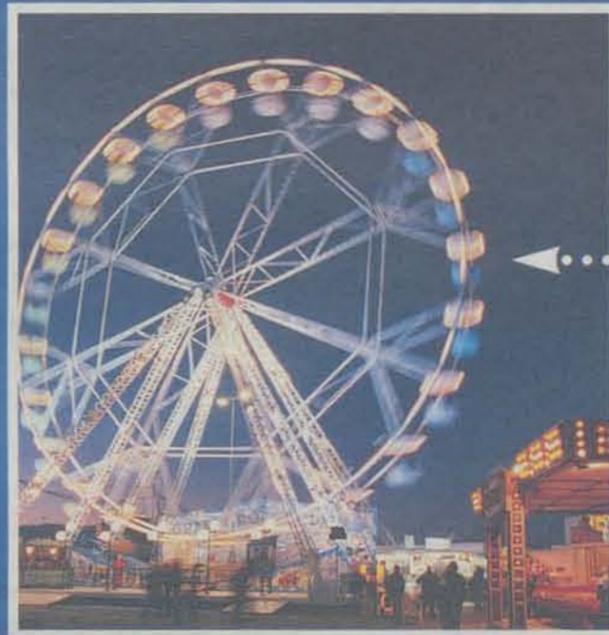
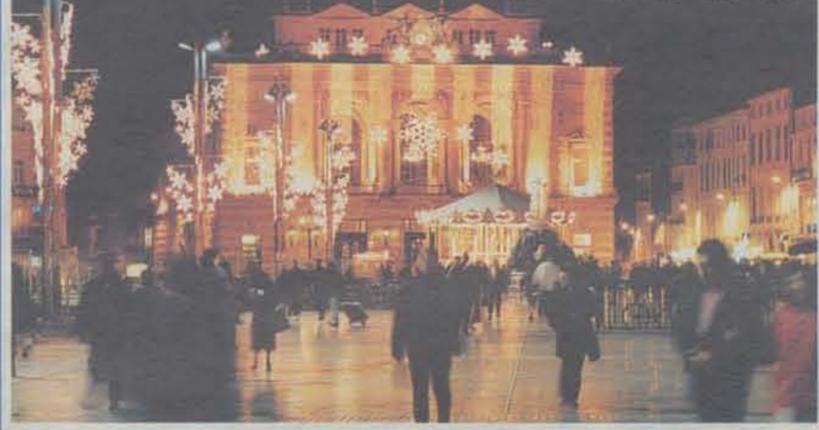


Championne du Monde en titre depuis septembre 97, licenciée au Montpellier Université Club Canoë-Kayak, elle termine la saison sur le podium de la Coupe du Monde (médaille de bronze) après avoir notamment gagné une manche de cette Coupe à Tacen (Slovénie) et terminé 2ème à Augsburg (Allemagne). Elle a courru également en Norvège, République Tchèque, Slovaquie, Espagne, Angleterre, Suède). Elle gagne la coupe de France de slalom 98.

MONTPELLIER

en Images

Pour les fêtes de fin d'année, la municipalité et les commerçants ont mis leurs efforts pour faire briller la ville de mille lumières.



Foire aux manèges

Les forains, installés pour la première fois à Grammont sur le parking du Zénith ont décidé de revenir sur le même site pour la prochaine foire aux manèges du 3 au 25 avril

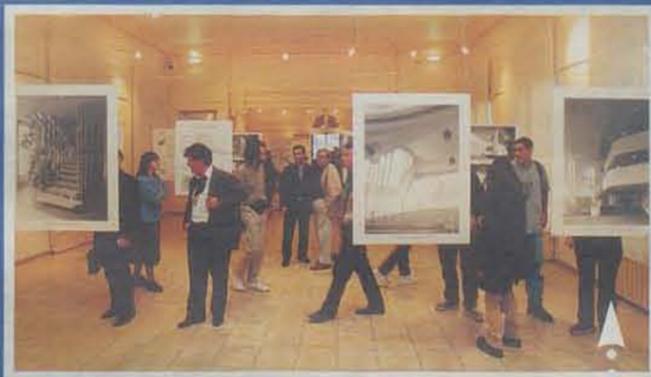
21 octobre

Réception à Grammont des nouvelles et des nouveaux directeurs d'écoles de Montpellier. A leur côté, les élus, Max Lé-vita, Philippe Saurel, Christian Bouillé et Michel Lafont, et les représentants de l'Inspection Académique de L'Hérault.



21 octobre

Vernissage de l'exposition "Proposition 2 Etat de Choses", organisée au Carré Sainte-Anne par les Amis du Musée Fabre et présentant les œuvres de trois peintres, Georges Autard, Marc Fourquet et Marc Aurelle, ainsi que deux installations des plasticiens, Bartolani Caillat et Alain Léonesi.



22 octobre

Ouverture, au Pavillon de l'Hôtel de Ville, de l'exposition fêtant le centenaire du grand architecte finlandais Alvar Aalto, organisée par le conseil régional de l'Ordre des Architectes présidé par Patrice Genet.



22 octobre

Un hommage ému du Député-Maire et une longue ovation debout de tous ses amis ont accompagné André Vézinhel, le nouveau président du Conseil Général, lors de sa dernière séance du Conseil Municipal le 22 octobre.



23 octobre

Une salle comble pour la réunion du cinquième canton à la Maison pour tous L'Escoutaire.



24 octobre

Le parc de l'Aiguelongue a été inauguré par Christophe Morales, adjoint au Maire délégué aux Espaces Verts, en présence de Madame Josette Jablonski, présidente de l'association des Locataires Cité de la Justice, de M. Miras, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie, de Louis Pouget, adjoint aux Travaux, et de Philippe Saurel conseiller municipal, Conseiller général du troisième canton.



4 novembre

La Municipalité accorde son soutien au Chili à l'occasion de la visite en mairie du Chilien Sandor Arancibia. Arrêté en 1973, il a passé 4 ans dans les prisons de Pinochet avant de voir sa peine commuée en exil. Installé aujourd'hui comme chercheur à Montpellier, il lançait un appel au nom de la communauté chilienne pour que l'ex-dictateur chilien soit traduit en justice.



2 novembre

Inauguration, dans le hall de la mairie, de l'exposition réalisée à l'occasion du centenaire de la Ligue des Droits de L'Homme, en présence de nombreux élus et de Pierre Antonini, président de la Ligue des Droits de L'Homme.



6 novembre

Concertation dans les quartiers : la réunion du 7^e canton à la Maison pour tous Joseph Ricome

26 octobre
L'Université du Tiers-Temps, présidée par le professeur Dauverchain, a reçu une délégation de femmes argentines au Pavillon de l'Hôtel de Ville.



4 novembre

Georges Frêche a tenu à féliciter l'ensemble de l'équipe de la Technopole et du District lors de la remise du Prix décerné par le journal "L'Entreprise" à la Ville de Montpellier comme étant la ville la plus favorable à l'accueil des entreprises. (cf l'article page 4)



7 novembre

Tout le quartier était en fête à l'occasion de l'inauguration de l'école maternelle Ge-nieviève Bon, et de l'école élémentaire Louis Armstrong au Petit-Bard. Parents d'élèves, enseignants, écoliers et de nombreuses personnalités étaient présents autour du Député-Maire Georges Frêche, de Max Levita, adjoint à l'enseignement, Michel Lafont, conseiller municipal délégué aux constructions scolaires, Jérôme Chapuisat, Chancelier des Universités.



8 novembre

Match de coupe d'Europe de Handball au Palais des Sports René Bougnol. Le Montpellier Handball Club, porté par ses supporters, s'impose face aux hongrois de Wespren



30 octobre

Célébration au gymnase des Arts des 85 ans du Stade Lunaret (1913-1998). L'occasion de rendre un hommage aux grandes figures qui ont marqué l'histoire du club aujourd'hui présidé par Gérard Fambouena (Michel Lanfumé conserve une présidence d'honneur), et de récompenser tous les sportifs et tous les bénévoles qui œuvrent pour son avenir.

Photo : Philippe Saurel, conseiller municipal, conseiller général ; Michel Soulas, conseiller municipal ; Alain Benezech, conseiller municipal ; Gérard Fambouena, président du Stade Lunaret ; Fernand Printant, vice président du District de l'Hérault ; Mme Albert Valente ; Mme Bernard Fresnay ... et les enfants du Club.



10 novembre

Vernissage de l'exposition "Le Poilu sentimental" à la Maison pour tous l'Escoutaire en présence de Bernard Encontre, directeur de la Maison, et de Josette Claverie-Noyer, conseillère municipale déléguée.



1er novembre

Cérémonie du Palmarès du 20^{ème} Festival International du Cinéma Méditerranéen. Autour du député Maire Georges Frêche de gauche à droite. Nino Manfredi invité d'honneur, Voula Georgakakou, Lucien Pintillé Président du jury, Igor Steck, lauréat de l'Antigone d'Or, Carlo Simi, Serge Moati



11 novembre

Plus de 100 équipes et 1300 joueurs ont participé au Tournoi des Jeunes organisé par le Montpellier Rugby Club (présidents J.J. Sauveterre et T. Perez) et l'école de rugby de Montpellier présidée par Mme Monique André



11 novembre

Les jeunes générations ont été associées aux cérémonies de commémoration du 80^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre au côté des diverses autorités civiles, militaires et religieuses. Les collégiens de Joffre ont déposé des "Bleuets de France" après avoir lu un poème de Guillaume Apollinaire.



12 novembre

Accueil des nouveaux étudiants au Corum. Au programme, une visite de la ville avec les guides de l'Office du Tourisme, et un concert à l'Opéra Berlioz.





13 novembre

Des élus, Louis Calmels, Paul Prunier, Jacqueline Bégin, Philippe Saurel, Pierre Maurel, Roger Autié, ont rendu hommage aux anciens combattants et veuves de guerre, à la résidence-foyer des Aubes.

16 novembre
Devant les maquettes, dans le hall de la mairie, Christophe Morales explique le développement de la ville de Montpellier à une délégation de Japonais en visite dans notre cité.



18 novembre

Le Député-Maire et professeur Georges Frêche donne une conférence salle Rabelais sur "Les Etats du languedoc du 15è au 18è siècle", organisée dans le cadre des Journées Nationales de Bienvenue de l'association Montpellier AVF Accueil, présidée par M. Paul Robardet (à gauche sur la photo)



18 novembre

Inauguration de l'exposition "Au temps de la guerre d'Algérie" à la salle Guillaume de Nogaret, organisée par la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (F.N.A.C.A.)

De gauche à droite : Mohamed Boucham, combattant Harki de la demi brigade des Fusillés marins ; Lamri Djebabla, président départemental des anciens combattants de confession musulmane ; Michel Martel président départemental de la FNACA ; Georges Frêche ; Marcel Ferrandis, président du Comité de Montpellier de la FNACA ; Patrick Peyre, conseiller municipal délégué aux anciens combattants ; Jacques Bertoux, secrétaire du Comité FNACA de Montpellier ; Serge Fleurence, adjoint au Maire ; Berail Bagdadi, combattant harki, caporal-chef au 2e RTA.



19 novembre

106 ans pour Madame Alinat, 100 ans pour Madame Colas, 10 ans pour la résidence-foyer la Carriera : 3 raisons de souffler des bougies, avec la joyeuse participation des écoliers de Pablo Picasso et de tout le personnel de la résidence.
Photo du haut : de gauche à droite, Mme Colas, Jacqueline Bégin adjointe au maire, et Mme Alinat.



Montpellier au quotidien

Décembre 1998 / N°223

Spécial 4^{ème} Canton

La Maison pour tous Voltaire est ouverte au square Jean Monnet

La dix huitième Maison pour tous de Montpellier a été inaugurée le 21 novembre. Située au square Jean Monnet, elle dessert les quartiers gares, boulevard de Strasbourg, Méditerranée, Consuls de Mer. Yoga, gymnastique, chorale, art plastiques, art floral, histoire de l'art... Ce sont les premiers éléments du programme que Frédéric Reynaud, le directeur de la nouvelle Maison pour tous, s'efforce d'élaborer. «*Afin de coller le plus possible aux besoins des habitants, nous devons tenir compte de plusieurs éléments : les caractéristiques du quartier, ce qui est déjà proposé par les associations existantes, ce qui se fait dans les Maisons pour tous voisines. Il faut aussi écouter les associations de la ville qui sont à la recherche d'un lieu d'accueil et de réunion ainsi que les habitants du quartier qui viennent spontanément proposer des animations et des activités ou exprimer des souhaits.*» C'est donc un véritable travail de partenariat que le directeur a engagé. L'association Saint-François abandonnera les locaux de la Babote pour installer ses activités à la Maison pour tous. Le comité de quartier fourmille aussi d'idées pour proposer des activités de proximité, culturelles, artistiques, sportives.

Un premier programme sera distribué avant la fin de l'année. Il devra évoluer par la suite pour devenir plus conséquent et être plus en harmonie avec les desiderata des habitants du quartier. «*Mais d'ores et déjà*», souligne Frédéric Reynaud, «*l'éventail des activités*



Inauguration en musique avec la fanfare des Beaux-Arts le 21 novembre

sera suffisamment large pour tenir compte de l'extrême diversité du secteur : En effet, la Maison pour tous dessert à la fois un des quartiers les plus anciens de la ville, avec des racines profondes, et les nouveaux immeubles des bords du Lez qui abritent une population plus jeune, voire étudiante et de passage. C'est d'ailleurs ce mixage des générations et des populations qui fait le réel intérêt des Maisons pour tous.

Un équipement bien ancré dans le quartier et un outil fonctionnel

La Maison pour tous, est ancrée dans le quartier grâce à l'ouverture de la rue de la Méditerranée sur le square Jean Monnet. Elle s'inscrit dans la perspective urbaine majeure

re que constitue l'axe Gares-Richter.

La construction de la Maison pour tous Voltaire est l'occasion de réconcilier les piétons et leur ville. Un axe piéton relie désormais la rue de la Méditerranée au square Jean Monnet et, au-delà, au Lez et à Port Marianne-Consuls de Mer.

Le bâtiment s'articule autour d'un espace central, véritable «hall de ville» sur deux niveaux. Le niveau supérieur prolonge la rue de la Méditerranée jusqu'à la Maison pour tous. Il est composé d'un belvédère surplombant le square, et de deux escaliers urbains desservant le niveau inférieur et le hall de la Maison pour Tous.

Aux deux extrémités du bâtiment, une salle polyvalente et une salle d'activités peuvent fonctionner de façon autonome. Elles possèdent leurs sanitaires et vestiaires propres.

Un rideau métallique permet de les isoler totalement de la Maison pour Tous.

L'outil, fonctionnel et convivial, est déjà adopté par le quartier. Le succès de la fête organisée pour l'inauguration en est une belle démonstration.

1, square Jean Monnet
Tél : 04 99 52 68 45

Maître d'ouvrage :
Mairie de Montpellier.
Direction des Maisons pour Tous

Maître d'œuvre :
Edifice Architectes. Marc Dauthuille, Christophe Lladeres, Jean-Pierre Mezin

Coût des travaux :
7 millions de francs

Les élus de votre canton



Jacqueline BEGIN
Adjointe au Maire
Déléguée à la Solidarité (action sociale, Age d'Or, lutte contre l'exclusion, insertion, Université du Tiers-Temps).



Louis CALMELS
Adjoint au Maire, Conseiller Général Délégué à la Démocratie Locale (vie associative, animation, Maisons pour tous).



Eric MACIA
Adjoint au Maire, Délégué à la Maîtrise de l'Energie, aux bâtiments communaux et au patrimoine.



Henri TALVAT
Conseiller Municipal, Délégué aux Affaires Culturelles, à l'état civil, au cimetière et au Festival du Cinéma Méditerranéen.



Ghislaine GIGOT
Chargée de Mission au cabinet du Maire pour le 4ème canton.
Tél. 04 67 34 72 75

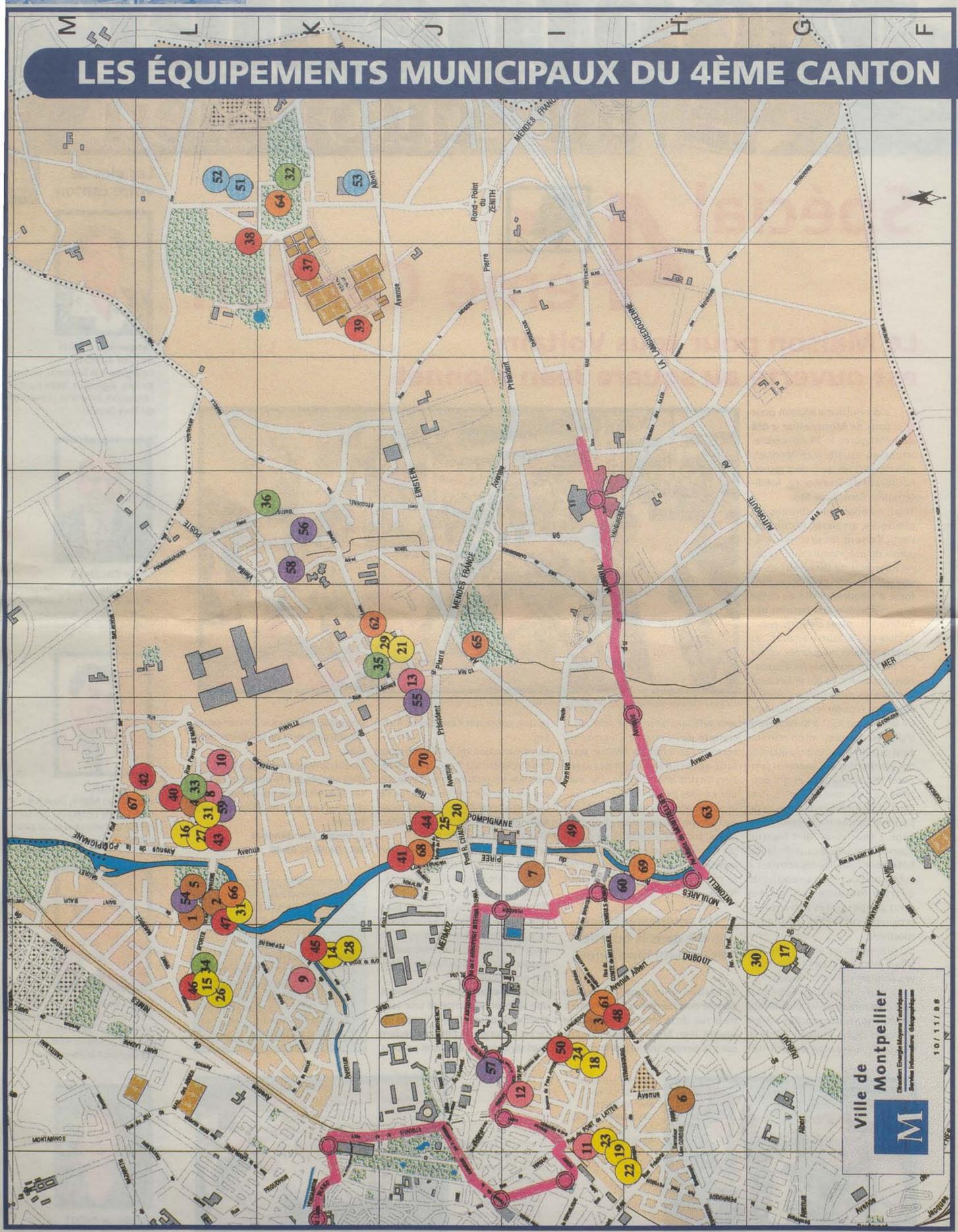


Cours d'initiation pour les jeunes avec M. Bugnot, responsable du club de tir à l'arc de Montpellier

Concert de la chorale de l'association culturelle du Grand Saint-François qui a fait à l'occasion de l'inauguration, une belle démonstration de ses talents.



LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX DU 4ÈME CANTON



LES ENDROITS OU IL FAIT BON SE RENCONTRER

- 1 Maison Pour Tous George Sand**
Au cœur du quartier des Aubes, un lieu chaleureux d'animations et de rencontres. Avenue St-André-de-Novigens
Tél. 04 67 79 22 18
- 2 Salle des Aubes**
Un espace polyvalent consacré aux sports et aux loisirs, géré par la Maison Pour Tous George-Sand.
Parc Rimbaud, av. de St-Maur
Tél. 04 67 79 22 18
- 3 Maison Pour Tous Voltaire**
Dernière née dans le quartier, elle propose de très nombreuses activités.
Plan Pasquier (square Jean Monnet)
- 4 Maison de quartier Pierre-Azema**
Au cœur de la résidence de la Pompi-
- 5 Club des Aubes**
Résidence foyer des Aubes
Avenue St-André de Novigens
Tél. 04 67 72 98 33 - 04 67 72 06 98
- 6 Club Laure-Moulin**
45, rue Frédéric Bazille
Tél. 04 67 65 48 60
- 7 Espace Age-d'Or**
Antonin Balmes
Avenue du Pirée
Tél. 04 67 22 48 56

LES ENDROITS OU L'ON FAIT SES PREMIERS PAS

- 8 Les Elfes**
Crèche familiale municipale. 100 enfants de 6 semaines à 3 ans sont accueillis au domicile d'assistantes maternelles agréées.
88, rue André Malraux
Tél. 04 67 72 29 24
- 9 Les Bambins du Lez**
Crèche parentale. Effectif 18 enfants
rue des Piverts - les Aubes
Tél. 04 67 72 94 83
- 10 Ricochet**
Crèche parentale. Effectif 16 enfants.
134, rue d'Asier de la Vigerie - la Pompi-
gnane
Tél. 04 67 79 96 20
- 11 Les Edelweiss**
Crèche municipale collective, accueille les enfants de 1 mois à 3 ans (effectif 52 enfants).
21, rue du Général Riu
Tél. 04 67 64 08 11
- 12 Antigone**
Crèche collective municipale de 48 enfants accueillis de 1 mois à 3 ans.
10, rue Jeanne d'Arc
Tél. 04 67 64 28 15
- 13 Crèche associative Costebelle**
Zone Blaise Pascal - rue des Frères Lumière, Bat. U.D.A.F.
Tél. 04 67 65 33 32

LES ENDROITS OU IL FAIT BON APPRENDRE

- Ecoles maternelles*
- 14 Mermoz**
156, rue de la Croix du Sud
Tél. 04 67 65 04 92
 - 15 Jean Moulin**
20, Bld Mounié
Tél. 04 67 72 35 58
 - 16 Le Lez**
Avenue Alphonse Juin
Tél. 04 67 02 66 36
 - 17 Aiguerelles**
686, avenue du Pont Trinquat
Tél. 04 67 65 47 82
 - 18 Florian**
49, rue de la Méditerranée
Tél. 04 67 65 73 50
 - 19 Louis Figuié**
11, rue Farges - Tél. 04 67 65 64 89
 - 20 Louise Michel**
501, avenue de la Pompi-
gnane
Tél. 04 67 65 73 72
 - 21 Blaise Pascal**
Rue Louis Lépine
Tél. 04 67 22 39 12
- Ecoles primaires*
- 22 Paul Bert**
19, rue Général Riu
Tél. 04 67 65 64 80
 - 23 Victor Hugo**
7, rue des Aiguerelles
Tél. 04 67 65 64 15
 - 24 Jules Simon**
45, rue de la Méditerranée
Tél. 04 67 65 60 54
 - 25 Paul Painlevé**
601, avenue de la Pompi-
gnane
Tél. 04 67 65 85 35
 - 26 Jean Moulin 1 et 2**
20, boulevard Mounié
Tél. 04 67 72 68 17
et 04 67 79 69 30
 - 27 Le Lez 1 et 2**
85, avenue Alphonse Juin
Tél. 04 67 02 66 36
 - 28 Mermoz**
196, rue de la Croix du Sud
Tél. 04 67 65 04 66
 - 29 Blaise Pascal**
100, rue Louis Lépine
Tél. 04 67 20 00 36
 - 30 Bibliothèque Paul Verlaine**
19.700 volumes dont 8.400 livres pour enfants dans cette bibliothèque de quartier
Immeuble le Cézanne, avenue du Pont Trinquat
Tél. 04 67 22 01 89
 - 31 Bibliobus**
Le livre dans votre quartier
*A la Pompi-
gnane*
le mercredi de 16h45 à 18h30.
rue Marie-Durand
Aux Aubes
(Parc Rimbaud)
le mercredi de 14h30 à 16h30 -
Tél. 04 67 34 73 39

LES ENDROITS OU IL FAIT BON S'AMUSER

- 32 Centre Astérix**
A Grammont, un centre aéré pour les enfants de 4 à 12 ans.
Route de Mauguio, avenue Albert Einstein
- Tél. 04 67 65 72 87
- 33 Centre de loisirs les Bambins verts**
Dans le cadre de la Maison Pour Tous pour les enfants de 4 à 6 ans et de 6 à 12 ans.
Maison de quartier Pierre-Azéma - rue Malraux - Tél. 04 67 02 48 52
- 34 Centre de loisirs Jean-Moulin**
Pour les enfants de 3 à 12 ans.
Tél. 04 67 66 23 41
- 35 Mercredi animé**
Pour les enfants de 2 à 6 ans.
Rue Denis Papin
Tél. 04 67 22 59 60, le mercredi et les vacances, le soir 04 67 44 45 87
- 36 Jardin d'enfants Les Lutins**
accueille les enfants de 2 à 6 ans.
Parc Club du Millénaire, Bat 5, 1025 rue Henri Becquerel - Tél. 04 67 20 26 00

LES ENDROITS TONIQUES OU L'ON FAIT DU SPORT

- 37 Complexe sportif de Grammont**
7 terrains stabilisés de football, 4 terrains en pelouse, 1 terrain synthétique, 13 vestiaires, 6 plateaux d'éducation physique (volley, basket, hand), 1 parcours sportif, 1 piste d'automodélisme, 1 piste de skate board.
- 38 Centre Equestre de Grammont**
Lieu d'apprentissage et de formation mais aussi de manifestations et de compétitions de haut niveau.
- 39 Tennis Municipal de Grammont**
Douze courts dont deux éclairés pour jouer en nocturne et deux courts couverts. Une école de tennis propose des cours collectifs ou particuliers pour tous les âges et tous les niveaux.
Renseignements et réservations - Tél. 04 67 64 29 55
- 40 Terrain de football Le Lez**
Il a été entièrement rénové au printemps 98. Clôturé, équipé de vestiaires, il est utilisé par les élèves, les enfants du quartier et les associations.
Rue Alphonse Juin
- 41 Base nautique du Lez**
Un site prestigieux où les enfants des écoles s'initient à la voile sur les optimists.
Port Juvénal
- 42 Piscine de la Pompi-
gnane**
Très utilisée par les particuliers, les clubs et
- les écoles, elle connaît un taux de fréquentation maximum lors des opérations "Place aux Sports" pendant les vacances.
Rue Louise Michel
Tél. 04 67 79 03 11
- Plateaux sportifs**
Situés à proximité des écoles, ils permettent aux scolaires de pratiquer l'éducation physique et sont utilisés par les habitants des quartiers.
- 43 Plateau sportif Le Lez**
Rue Alphonse Juin
- 44 Plateau sportif Painlevé**
Avenue de la Pompi-
gnane
- 45 Plateau sportif Mermoz**
Rue Croix-du-Sud
- 46 Plateau sportif Jean-Moulin**
Boulevard des sports
- 47 Boulodrome Méric**
Dans le cadre superbe du Parc Rimbaud, on trouve deux terrains : un terrain de pétanque un terrain de "longue".
Parc Rimbaud, avenue de St-Maur
- 48 Boulodrome Jean-Monnet**
Boulevard d'Orient
- 49 Boulodrome Richter**
Avenue de la Mer
- 50 Salle de boxe Auguste Caulet**

LES ENDROITS D'EMOTION

- 51 Théâtre de Grammont**
Théâtre des Treize Vents - domaine de Grammont - Tél. 04 67 64 14 42
- 52 Espace Rock**
Une arène de la musique destinée aux "mega-concerts".
Grammont - Tél. 04 67 34 71 26
- 53 Zénith**
Une salle modulable (2.000 à 6.400 places), une acoustique de haute qualité et un espace scénique sans contrainte.
Tél. 04 67 64 68 83

LES ENDROITS OU L'ON PARTAGE LA SOLIDARITÉ

- 54 Résidence-foyer des Aubes**
119, avenue St-André de Novigens Tél. 04 67 72 06 98
- 55 Maison de la famille**
Abrite l'union départementale des associations familiales.
Rue des frères Lumière - Tél. 04 67 64 91 16
- 56 Locaux du GIHP**
341, rue Hippolyte-Fizeau, Zac du Millénaire - Tél. 04 67 20 21 15
- 57 Mission Locale d'Insertion (M.L.I.)**
Elle est chargée de l'accueil, de l'orientation et de la mise en oeuvre de projet d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes en difficulté.
Echelles de la Ville - Place Paul-Bec - Tél. 04 67 65 35 05
- 58 Agence OPAC du Millénaire**
31, Allée Léon Foucault - Tél. 04 67 15 16 82
- 59 Agence de la Pompi-
gnane**
Centre commercial de la Pompi-
gnane, rue Marie Durand - Tél. 04 67 79 95 10
- 60 Agence OPAC François Mireur**
Le Damier : 41 logements

LES ENDROITS OU IL FAIT BON FLANER

- 61 Square Jean Monnet**
Autour de la Maison Pour Tous Voltaire, 3000 m2 de pelouses aménagées avec allées, arbres, jeux d'enfants, fontaine, aire de pétanque.
Rue Albert-Dubout
- 62 Square Blaise Pascal**
Aire de jeux
Rue Louis Lépine
- 63 Bassin Jacques Coeur**
Espace libre autour du plan d'eau. Traversé par une piste cyclable reliant les berges du Lez. Ouvert fin 98.
Avenue de la Mer
- 64 Domaine de Grammont**
Grand poumon vert comprenant le parc historique du Château de Grammont (3 ha de prestige), mare écologique, serres municipales et boisement du parcours de santé.
- 65 Parc de la Lironde**
Deux parcs d'activités libres ont été aménagés au cœur de Port Marianne, le long de la Lironde recalibrée. Ces parcs sont aussi des bassins de rétention des crues de la rivière.
- 66 Parc Rimbaud**
A proximité de la Maison pour Tous George Sand, c'est un espace boisé de 20.000 m2, en bordure du Lez. Jeux d'enfants et terrains de boules agrémentent ce parc.
Avenue de Saint-Maur
- 67 Square des Pastourelles**
Rue Jules Isaac
- 68 Promenade en bateaux électriques sur le Lez**
Possibilité de louer des bateaux à la guinguette du Père Louis et de remonter le Lez entre le Moulin de l'Evêque et le parc Rimbaud.
- 69 Parc Richter**
Aménagé sur le site de la faculté de Droit et de Sciences Economiques, un hectare de boisement réalisé.
- 70 Parc de Costebelle**
Rue des Frères Lumières

Les Montpelliérains peuvent appeler le 04 67 34 07 07 pour signaler la panne d'un lampadaire, un dysfonctionnement du jalonement, une fuite d'eau dans la rue, une invasion de tags... Ils peuvent aussi poser leurs problèmes par écrit à l'adresse de M. Serge Fleurence, Commission Montpellier au Quotidien, Hôtel de Ville de Montpellier, 1, place Francis Ponge 34064, ou assister aux réunions mensuelles de la commission à l'Hôtel de Ville.

Montpellier au Quotidien : une commission sur le terrain

De la Pompignane à Figuerolles en passant par le quartier Hôpitaux-Facultés : trois exemples d'intervention en concertation avec les habitants.

Rue des Courlis quartier de la Pompignane : une rue privée qui donne quelques soucis aux copropriétaires riverains.

En cette froide matinée de novembre, une dizaine de personnes, faisant partie du «Groupement des Habitants de la rue des Courlis», attendaient de pied ferme Serge Fleurence, le président de la commission Montpellier au Quotidien. Georges Frêche, le député-maire, avait déjà été saisi personnellement,

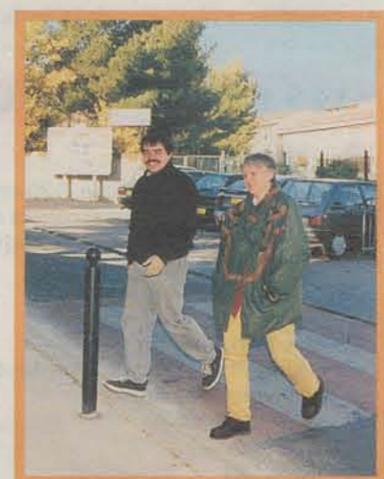
Courlis est une rue privée dont l'entretien incombe aux riverains copropriétaires et la Ville ne peut en aucun cas intervenir pour faire des aménagements ou des travaux. L'absence d'éclairage, la chaussée défoncée, le manque d'entretien déplorés par les habitants ne sont pas de la responsabilité de la Ville. Mais la solution existe, déjà proposée par le Maire et Louis Pouget, adjoint à la voirie, et redonnée par Serge Fleurence : il s'agit de faire passer la rue privée dans le domaine public.

lendrier qui fixera l'ordre des priorités.

La proposition soulève quelques inquiétudes : « La Ville n'en profitera-t-elle pas pour agrandir la rue en mordant sur les jardins, voire en démolissant des maisons ? N'était-il pas prévu, justement à cet endroit de construire un nouveau pont sur le Lez ? »

Serge Fleurence rassure les habitants : « il n'y a aucune inquiétude à avoir. La réserve qui avait été mise au POS pour construire un pont a été supprimée. Le seul projet existant dans le secteur, est la création d'une zone verte avec un aménagement des berges du Lez en promenade. Si un ouvrage enjambe un jour le Lez, ce sera une passerelle pour les piétons. »

La balle est aujourd'hui dans le camp des riverains.



Rue du Mas du Merle : Mireille Ribot et Patrick Albert directeurs des écoles



Les riverains de la rue des Courlis.

en juillet dernier, par les habitants de cette petite rue perpendiculaire à l'avenue de la Pompignane et donnant en impasse sur le Lez. Le problème posé par les habitants mérite d'être développé car il a valeur d'exemple pour nombre de rues de Montpellier. La rue des

Une solution qui permettrait à la Ville d'effectuer les travaux souhaités, mais qui ne peut être mise en oeuvre qu'avec l'accord unanime de tous les riverains. Si la Ville incorpore la rue dans le domaine public, elle fera les travaux de sécurité et de confort nécessaires, selon un ca-

Ecole Frédéric Bazille et Calendrette : assurer la sécurité des enfants.

Mireille Ribot, directrice de l'école Frédéric Bazille, et Patrick Albert, directeur de la Calendrette, et les parents d'élèves avaient attiré l'attention de la commission Montpellier au Quotidien sur les dangers présentés par la rue du Mas de Merle pour les écoliers. Dans cette rue étroite, non seulement les voitures roulent à une vitesse excessive, mais beaucoup l'empruntent à contre-sens. Des premiers travaux ont été effectués, en concertation avec les rive-

rains, pour créer une sorte de chicane au droit de l'école, obligeant les véhicules à ralentir. Utile mais pas encore suffisant d'après les deux directeurs qui souhaitent que la Ville étudie la mise en oeuvre de solutions complémentaires comme la pose de ralentisseurs. Un problème se posait également pour le stationnement des bus qui viennent chercher les enfants pour une sortie d'éveil ou pour la piscine, et pour les parents d'enfants handicapés que les parents accompagnent à l'école en voiture. A la suite d'une visite sur le terrain de Serge Fleurence, une solution est proposée, qui semble convenir à tout le monde. Les modalités techniques seront étudiées par les services et l'aménagement réalisé dans les plus brefs délais.



Rue des Muriers : lutter contre la vitesse excessive.

Les riverains se plaignant de la vitesse des automobilistes, ont saisi la commission «Montpellier au Quotidien». A l'initiative de M. Ruffier, résidant de cette rue, une réunion s'est tenue sur place avec les habitants et la commission «Montpellier au Quotidien». Trois propositions sont soumises à la décision : réglage des feux tricolores, sens unique, ralentisseurs. Ce sont les riverains qui décideront majoritairement de la solution que la ville mettra en oeuvre. Notre photo : Serge Fleurence en concertation avec les riverains.

Une fuite d'eau près de chez vous ? on arrive
Montpellier tout à vous
04 67 34 07 07
Donnez-nous un coup de fil si quelque chose ne va pas.

Le lampadaire près de chez vous est grillé ? on arrive
Montpellier tout à vous
04 67 34 07 07
Donnez-nous un coup de fil si quelque chose ne va pas.

Pour que les poubelles ne se ramassent pas à la pelle sortez-les le soir
Donnez-nous un coup de main pour une ville plus belle.

Votre rue vient d'être méchamment taguée ? on arrive
Montpellier tout à vous
04 67 34 07 07
Donnez-nous un coup de fil si quelque chose ne va pas.